



# IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE  
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

Janvier 2021

# LE MONUMENT OPEX ET LA MÉMOIRE DE LA 4<sup>E</sup> GÉNÉRATION DU FEU

CRP Marie-Capucine Vauzanges

Préface de Anne Muxel



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ÉTUDE – n° 78



# LE MONUMENT OPEX ET LA MÉMOIRE DE LA 4<sup>E</sup> GÉNÉRATION DU FEU

**CRP Marie-Capucine Vauzanges**

**Préface de Anne Muxel**

*Directrice du domaine « Défense et société » à l'IRSEM*

**Pour citer cette étude**

CRP Marie-Capucine Vauzanges, *Le Monument OPEX et la mémoire de la 4<sup>e</sup> génération du feu*, Étude n° 78, IRSEM, janvier 2021.

**Dépôt légal**

ISSN : 2268-3194

ISBN : 978-2-11-155491-7

## DERNIÈRES ÉTUDES DE L'IRSEM

77. *Balles perdues. Une introduction à la prévention et à la lutte contre les trafics d'armes classiques*  
Édouard JOLLY, Lucile ROBIN, Alexis CARROUGET
76. *La Collecte de la mémoire combattante au sein des forces armées (États-Unis, France).*  
Christophe LAFAYE
75. *Les Représentations géopolitiques du droit international dans les négociations internationales sur la sécurité et la stabilité du cyberspace / The geopolitical representations of international law in the international negotiations on the security and stability of cyberspace*  
François DELERUE, Frédérick DOUZET, Aude GÉRY
74. *Réalités opérationnelles de l'environnement arctique. Approches transdisciplinaires et transsectorielles des impacts du changement climatique dans les sous-régions arctiques*  
Magali VULLIERME (dir.)
73. *La Diplomatie des garde-côtes en Asie du Sud-Est*  
Benoît de TRÉGLODÉ et Éric FRÉCON (dir.)
72. *La Criticité des matières premières stratégiques pour l'industrie de défense*  
Raphaël DANINO-PERRAUD
71. *Le Sri Lanka, l'Inde et le Pakistan face à la Belt and Road Initiative chinoise*  
Raphaëlle KHAN
70. *Risques géopolitiques, crises et ressources naturelles. Approches transversales et apport des sciences humaines*  
Sarah ADJEL, Angélique PALLE et Noémie REBIÈRE (dir.)
69. *Contemporary Society-centric Warfare: Insights from the Israeli experience*  
Jonathan (Yoni) SHIMSHONI and Ariel (Eli) LEVITE

## ÉQUIPE

### Directeur

Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER

### Directeur scientifique

Jean-Vincent HOLEINDRE

### Secrétaire général

CRG1 (2S) Étienne VUILLERMET

### Chef du soutien à la recherche

Caroline VERSTAPPEN

### Éditrice

Chantal DUKERS

Retrouvez l'IRSEM sur les réseaux sociaux :

@ <https://www.irsem.fr>



@IRSEM1



*AVERTISSEMENT : l'IRSEM a vocation à contribuer au débat public sur les questions de défense et de sécurité. Ses publications n'engagent que leurs auteurs et ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère des Armées.*

Crédits photographiques : Marie-Capucine Vauzanges p. 17, 67, 68, 71, 72, 73, 76, 79 ; Caroline Gaidry p. 75 ; Ministère des armées (captures d'écran de la websérie *Monument aux morts pour la France en opérations extérieures*), p. 70, 74, 81.

© 2021 Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).

## PRÉSENTATION DE L'IRSEM

Créé en 2009, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) est un organisme extérieur de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées. Composé d'une quarantaine de personnes, civiles et militaires, sa mission principale est de renforcer la recherche française sur les questions de défense et de sécurité.

L'équipe de recherche est répartie en six domaines :

- Le domaine Espace euratlantique – Russie analyse les évolutions stratégiques et géopolitiques en Amérique du Nord, en Europe, en Russie et dans l'espace eurasiatique qui comprend l'Europe orientale (Moldavie, Ukraine, Biélorussie), le Caucase du Sud (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan) et les cinq pays d'Asie centrale. Il s'intéresse plus particulièrement à la compétition de puissances dans cette zone, aux évolutions du rôle de l'OTAN, à la sécurité maritime et aux stratégies d'influence.

- Le domaine Afrique – Asie – Moyen-Orient analyse les évolutions stratégiques et géopolitiques en Afrique, Asie et Moyen-Orient, autour des axes transversaux suivants : autoritarisme politique et libéralisation économique dans les pays émergents ; rôle et place des armées et des appareils de sécurité dans le fonctionnement des États et des sociétés ; enjeux stratégiques et de sécurité régionale ; idéologies, nationalismes et recomposition des équilibres interétatiques régionaux.

- Le domaine Armement et économie de défense s'intéresse aux questions économiques liées à la défense et, plus largement, a vocation à traiter des questions stratégiques résultant des développements technologiques, des problématiques d'accès aux ressources naturelles et de celles liées aux enjeux environnementaux. Les travaux de recherche du domaine s'appuient sur une approche pluridisciplinaire, à la fois qualitative et quantitative, qui mobilise des champs scientifiques variés : économie de défense, histoire des technologies, géographie.

- Le domaine Défense et société est à l'interface des problématiques spécifiques au monde militaire et des évolutions sociétales auxquelles celui-ci est confronté. Les dimensions privilégiées sont les suivantes : lien entre la société civile et les armées, sociologie du

personnel militaire, intégration des femmes dans les conflits armés, relations entre pouvoir politique et institution militaire, renouvellement des formes d'engagement, socialisation et intégration de la jeunesse, montée des radicalités. Outre ses activités de recherche, le domaine Défense et société entend aussi promouvoir les questions de défense au sein de la société civile, auprès de l'ensemble de ses acteurs, y compris dans le champ académique.

- Le domaine Stratégies, normes et doctrines a pour objet l'étude des conflits armés contemporains, en particulier sous leurs aspects politiques, militaires, juridiques et philosophiques. Les axes de recherche développés dans les productions et événements réalisés portent sur le droit international, en particulier sous l'angle des enjeux technologiques (cyber, intelligence artificielle, robotique), les doctrines de dissuasion, la maîtrise des armements avec la lutte contre la prolifération et le désarmement nucléaires. Les transformations des relations internationales et leurs enjeux de puissance et de sécurité ainsi que la philosophie de la guerre et de la paix font également partie du champ d'étude.

- Le domaine Renseignement, anticipation et menaces hybrides mène des recherches portant sur la fonction stratégique « connaissance et anticipation » mise en avant par le Livre blanc de la défense depuis 2008. Ce programme a donc d'abord pour ambition de contribuer à une compréhension plus fine du renseignement entendu dans son acception la plus large (c'est-à-dire à la fois comme information, processus, activité et organisation) ; il aspire ensuite à concourir à la consolidation des démarches analytiques, notamment dans le champ de l'anticipation ; enfin, il travaille sur les différentes dimensions de la guerre dite « hybride », en particulier les manipulations de l'information. Le domaine contribue du reste au renforcement du caractère hybride de l'IRSEM en diffusant des notes se situant à l'intersection de la recherche académique et de l'analyse de renseignement en sources ouvertes.

## BIOGRAPHIE

Commissaire des armées d'ancrage terre, le commissaire principal Marie-Capucine Vauzanges a essentiellement servi dans des organismes de soutien du Service du commissariat des armées et a été déployée à plusieurs reprises en opérations extérieures (Côte d'Ivoire, Niger et Centrafrique). Elle a par la suite été affectée comme assistant militaire au cabinet du chef d'état-major des armées où elle a notamment contribué au suivi des travaux de construction du Monument OPEX. Elle sert aujourd'hui au Quartier général du Corps de réaction rapide - France à Lille. Cette étude est le fruit des travaux de recherche réalisés dans le cadre de son mémoire de scolarité à l'École de guerre (27<sup>e</sup> promotion).

Contact : [marie-capucine.vauzanges@intradef.gouv.fr](mailto:marie-capucine.vauzanges@intradef.gouv.fr)

## SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	11
PRÉFACE, par Anne Muxel .....	13
INTRODUCTION .....	17
I. LE DÉLICAT CONCEPT DE « GÉNÉRATION DU FEU » .....	21
Comment définir une génération du feu ? .....	21
De la pertinence des trois générations du feu précédentes .....	26
II. PEUT-ON PARLER D'UNE QUATRIÈME GÉNÉRATION DU FEU ? .....	37
Le socle commun des opérations extérieures .....	37
Une 4 <sup>e</sup> génération encore en devenir .....	42
... qu'il convient cependant de faire exister .....	47
III. QUELLE PLACE POUR CETTE GÉNÉRATION DANS LA MÉMOIRE NATIONALE ? .....	53
De l'importance de construire une mémoire .....	53
Une construction commencée il y a une dizaine d'années .....	58
Le monument OPEX, nouveau support matériel de cette mémoire .....	66
CONCLUSION .....	79
ANNEXE .....	83
Liste des opérations extérieures (1963-2017) .....	83
BIBLIOGRAPHIE .....	87

## RÉSUMÉ

Pourquoi construire aujourd'hui un monument aux morts pour la France en opérations extérieures ? Quelle est cette 4<sup>e</sup> génération du feu, à laquelle font de plus en plus souvent référence les documents médiatiques ou officiels mais dont un militaire sur deux n'a jamais entendu parler ? Pourquoi regrouper près de 250 opérations extérieures échelonnées sur plus de 50 ans, depuis la fin de la guerre d'Algérie ?

À partir de l'inauguration du monument OPEX le 11 novembre 2019 et de son observation, cette étude interroge la pertinence de l'expression de 4<sup>e</sup> génération du feu, en la mettant en perspective avec les trois générations précédentes. Si le concept peut paraître sur de nombreux points artificiel, il n'en demeure pas moins indispensable pour donner corps à cette partie de notre histoire militaire et permettre ainsi l'émergence d'une mémoire des OPEX. Étape importante de ce processus, le monument OPEX a offert un support matériel à cette mémoire et l'a inscrite dans notre paysage. Il conviendra désormais de la faire vivre, d'en faire témoigner les acteurs vivants et de la sortir du domaine uniquement mortifère en célébrant aussi les héros et les faits glorieux, pour que la mémoire des opérations extérieures devienne à son tour histoire.

## PRÉFACE

La possibilité d'une mémoire collective est au fondement de toute société car s'y inscrit la possibilité de faire lien, lien entre les individus, lien entre les groupes sociaux, lien entre les événements historiques, lien entre les temporalités entremêlées du passé, du présent et du futur qui donnent forme à l'Histoire. Maurice Halbwachs, qui donna dans les années 1950 un cadre théorique à l'interprétation sociologique de la mémoire, établit d'entrée de jeu non seulement l'intrication de la mémoire individuelle et de la mémoire collective mais aussi l'usage politique de la mémoire, en ce sens qu'elle est toujours « le présent du passé ».

Dans les premières pages de son opus consacré à la mémoire collective, il écrit : « Nos souvenirs demeurent collectifs, et ils nous sont rappelés par les autres, alors même qu'il s'agit d'événements auxquels nous seuls avons été mêlés, et d'objets que nous seuls avons vus. C'est qu'en réalité nous ne sommes jamais seuls. Il n'est pas nécessaire que d'autres hommes soient là, qui se distinguent matériellement de nous : car nous portons toujours avec nous et en nous une quantité de personnes qui ne se confondent pas<sup>1</sup>. » Cette dialectique de la mémoire, dans sa double composante sociale et personnelle, mais aussi dans ce qu'elle opère une sélection entre ce qui sera conservé et ce qui tombera dans le registre de l'oubli, produit tout un ensemble de signes, de symboles et de mythologies, qui nourrissent charnellement la possibilité d'une mémoire nationale. Celle-ci, en tant que mémoire de référence construit un sentiment d'appartenance collective auquel chacun peut s'apparenter.

Mais en même temps qu'elle affine et qu'elle affirme une reconnaissance, cette mémoire collective nationale fait aussi l'objet d'arbitrages concurrentiels et d'usages politiques. Entre unité et singularité, elle est traversée par des conflits d'identité comme par des conflits de loyauté. Les usages du passé disent le présent d'une société. Polysémique, polyphonique, toujours

---

1. Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*, PUF, 1950 ; 2<sup>e</sup> éd. 1967.



sélective et produite dans une narration, la mémoire est un objet d'études fascinant, tourné vers la compréhension de la mise en sens qu'opère toute société et, au niveau individuel, de la façon dont chacun cherche à appréhender sa destinée propre.

L'étude menée par Marie-Capucine Vauzanges, commissaire principal, dans le cadre de son stage à l'École de guerre à l'École militaire en 2020, interroge l'existence et la pertinence d'une « quatrième génération du feu », ainsi que les usages commémoratifs qui lui sont dus. Prenant pour prétexte l'inauguration, par le président de la République, du monument érigé à la mémoire des soldats « morts pour la France » en opérations extérieures, le 11 novembre 2019 à Paris, elle se saisit de la question mémorielle dans toute sa complexité. Elle montre de façon très convaincante au travers de cet exemple que ni la délimitation d'un fait de mémoire ni la qualification du groupe auquel cette mémoire peut renvoyer ne vont de soi, mais qu'elles résultent d'une mise en sens préalable et d'un processus de construction. L'usage de l'expression « quatrième génération du feu » est récent, elle désigne les combattants engagés dans les interventions de l'armée française sur des territoires en dehors du territoire national depuis 1963. Cette « génération », dont Marie-Capucine Vauzanges interroge les limites de sa cohésion et de son unité, rassemble des soldats concernés par au moins deux cent cinquante opérations extérieures qui se sont échelonnées sur plus de cinquante ans depuis la guerre d'Algérie. Qu'ont-ils en commun ? À coup sûr de s'être engagés au service de la France. Mais cela suffit-il à faire une génération ? Et a fortiori une mémoire ? Alors que les trois premières générations du feu, la première relative à la Première Guerre mondiale, la deuxième à la Seconde Guerre mondiale, et la troisième réunissant un ensemble de conflits, tels l'Indochine et la guerre d'Algérie, font l'objet de commémorations rituelles régulières et sont aujourd'hui intégrées à notre mémoire nationale, la quatrième est plus difficile à cerner et reste mal identifiée, y compris par les acteurs qu'elle concerne au premier chef, à savoir les militaires. Cette difficulté tient pour beaucoup au caractère contemporain de la réalité et du vécu combattant de cette génération. En effet, il

s'agit là d'interroger une mémoire en construction et une histoire vivante, non terminée. En témoigne la mort au Sahel de cinq soldats engagés dans l'opération Barkhane contre le terrorisme djihadiste qui a endeuillé la France en ce début d'année 2021. La ministre des Armées, Florence Parly, à la fin de son discours d'hommage rendu à trois d'entre eux à Thierville-sur-Meuse le 5 janvier 2021, évoque l'importance de la mémoire quand la mort a frappé et qu'il faut renforcer la cohésion du groupe comme celle de la nation. S'adressant aux soldats « morts pour la France », elle dit comme une réassurance : « Au Sahel, je sais que vos camarades font face. Le cœur en peine, l'âme au combat. Ils le font pour nous. Ils le font pour votre mémoire. Ils le font pour continuer votre combat, sans jamais oublier ce en quoi vous avez toujours cru, ce pour quoi vous êtes tombés. »

Marie-Capucine Vauzanges, commissaire, élève de l'École de guerre, contribue aussi par ce beau travail à la réflexion qui doit être menée sur les politiques mémorielles en lien avec le sens des commémorations et du devoir de mémoire que le pouvoir militaire comme le pouvoir civil se doivent d'honorer. Par l'instauration de dates mémorables, de lieux, de cérémonies, de monuments, quels qu'en soient les vecteurs, le travail de remémoration est la seule façon de lutter contre l'oubli. Mais pour rester vivante, une mémoire doit faire l'objet d'appropriations par toutes les composantes de la société, et c'est là sans doute son pari le plus risqué.

Anne MUXEL

*Directrice du domaine « Défense et Société » de l'IRSEM*

## INTRODUCTION

Le 11 novembre 2019, le président de la République inaugurerait le Monument aux morts pour la France en opérations extérieures (OPEX), devant une assemblée composée du monde militaire, de parlementaires, d'anciens combattants, de scolaires et de familles des défunts.



Situé au centre du jardin sous-lieutenant Eugénie-Djendi, dans un angle du parc André-Citroën à Paris, ce monument se compose d'une statue de six porteurs en bronze noir, de taille réelle et posés de plain-pied, portant un cercueil invisible. À leur côté se dresse un mât des couleurs. Ils portent six coiffes différentes pour représenter l'ensemble de la communauté militaire ; l'un d'eux est une femme, un autre vient des territoires d'outre-mer. Ils sont entourés en contre-bas, sur deux côtés d'un carré, par un mur des noms sur lequel sont gravés, en lettres dorées, et rangés en dix-sept théâtres d'opérations puis par année, les nom, prénom, grade, âge et date de décès des 570<sup>1</sup> militaires français

---

1. Aux 549 noms gravés au moment de l'inauguration, ont été rajoutés - à la date de la rédaction de cette étude - ceux de 21 militaires « morts pour la France » décédés depuis ou ayant obtenu la mention.

morts pour la France<sup>2</sup> de 1963 à aujourd'hui. Une plaque évoque les morts anonymes de la Direction générale de la sécurité extérieure (et avant elle du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), une autre présente sur une carte du monde les zones où les armées françaises ont été engagées.

En inaugurant ce monument, le président de la République a rendu hommage aux soldats de ce qui est aujourd'hui communément appelé « la 4<sup>e</sup> génération du feu », c'est-à-dire l'ensemble des combattants français engagés à l'extérieur du territoire national depuis la fin de la guerre d'Algérie. Mais cette appellation a-t-elle un sens ? Peut-on regrouper sous une même terminologie des militaires engagés en Afrique au début des années 1970 dans des évacuations de ressortissants et ceux qui combattent aujourd'hui contre les groupes terroristes au Mali ou en Irak ? Peut-on réunir sous une même bannière plus de cinquante-cinq ans d'engagement, alors que la société et les armées françaises ont considérablement changé depuis la fin des années 1960 ? Que peuvent avoir en commun les soldats de 1963, aujourd'hui retraités ou revenus à la vie civile, avec ceux qui se sont engagés dans les années 2000 ? Et surtout, pourquoi le besoin de commémorer ces conflits de notre histoire récente apparaît-il seulement aujourd'hui, alors que les armées françaises ont déjà été engagées dans plus de deux cent cinquante opérations extérieures ? Est-il urgent de construire une mémoire de ces opérations, de développer un sentiment de communauté entre ces combattants ?

L'expression « 4<sup>e</sup> génération du feu » apparaît dans des documents officiels tels que les projets de loi de finances ou la directive mémorielle triennale signée de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées (sans qu'une définition y soit forcément associée) et elle est souvent utilisée par les médias pour évoquer les soldats d'aujourd'hui. Pourtant, cette appellation n'est pas connue de l'ensemble des militaires d'active et son usage ne fait pas l'unanimité, d'aucuns estimant qu'on ne peut parler d'un

2. Mention posthume instituée pendant la Première Guerre mondiale par la loi française du 2 juillet 1915, attribuée lorsqu'un décès est imputable à un fait de guerre, survenu pendant le conflit ou ultérieurement.

phénomène générationnel, que les combattants qu'elle désigne ne sont pas différents de leurs prédécesseurs ou que le terme de « feu » est exagéré. La 4<sup>e</sup> génération serait alors un artefact, sans réelle consistance par rapport aux trois premières générations que sont celles de la Première Guerre mondiale, de la Deuxième Guerre mondiale et des guerres d'Algérie et d'Indochine.

Toutefois, même fabriqué de toutes pièces, ce concept permet de donner corps à une communauté de combattants en les désignant par un vocable unique et expressif, socle indispensable pour la création d'une mémoire et d'une histoire de ces conflits souvent oubliés.

Les termes de « génération » et de « génération du feu » suscitent en eux-mêmes des débats. Mais l'on peut se demander si les trois générations du feu précédentes n'ont pas soulevé autant de questions lors de leur apparition, alors qu'elles nous semblent aujourd'hui être des ensembles relativement cohérents et homogènes. Contrairement aux précédentes, la quatrième génération du feu peut apparaître comme un « fourre-tout<sup>3</sup> » d'opérations aux limites temporelles floues, même si l'on peut identifier entre elles un certain nombre de caractéristiques communes. Il est cependant indispensable de conserver cette notion et de la faire vivre, si l'on veut susciter l'émergence d'une mémoire des opérations extérieures. Car ces conflits doivent trouver une place dans notre mémoire collective et participer ainsi à l'unité de la Nation. Si l'on assiste depuis dix ans à l'émergence progressive de cette mémoire, l'inauguration du monument OPEX est sans nul doute une étape décisive pour l'ancrer dans notre paysage et lui permettre de continuer à se développer.

3. Terme utilisé par le général d'armée (2S) Bernard Thorette dans son « Rapport du groupe de travail "Monument aux morts en opérations extérieures" », en septembre 2011.

## I. LE DÉLICAT CONCEPT DE « GÉNÉRATION DU FEU »

L'expression est fréquemment utilisée dans les médias, ou dans les documents de communication du ministère des Armées, comme si elle allait de soi. Il n'en existe pourtant pas de définition officielle, et si l'on s'attache à essayer de la définir, on constate qu'elle soulève en elle-même de nombreuses questions.

### COMMENT DÉFINIR UNE GÉNÉRATION DU FEU ?

Le mot « génération » doit ici s'entendre non pas au sens familial (degré de descendance dans la filiation), mais bien au sens social, conformément à la définition qu'en donne le dictionnaire Larousse : « ensemble de personnes ayant à peu près le même âge à la même époque<sup>1</sup> ». Cet ensemble de personnes partage un certain nombre de pratiques et de représentations, du fait de son âge ou de son appartenance à une même période.

Cependant, comme l'indiquait déjà Pierre Nora dans son article « La génération » en 1989, la notion même de génération fait l'objet de débats chez les historiens, car elle suscite de nombreuses interrogations. En commençant par des questions de temporalité, telles que : « combien de temps dure une génération, quel est son rythme de remplacement<sup>2</sup> ? ». La durée moyenne d'une génération familiale est en effet d'environ 25 ans, correspondant au cycle de renouvellement d'une population adulte apte à se reproduire. Faut-il prendre en compte la même durée pour une génération sociale ? Car la notion de génération implique à la fois une idée de renouvellement, de remplacement par la génération suivante, en même temps qu'une idée de continuité, chaque génération s'inscrivant à la suite de la précédente,

---

1. Dictionnaire encyclopédique *Le Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 1995, p. 475.

2. Pierre Nora, « La génération », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. III « Les Frances », vol. 1, Paris, Gallimard, 1992, p. 937.

y compris lorsqu'elle s'en distingue par une rupture. Or si vingt-cinq ans séparent bien les deux premières générations du feu, la troisième n'intervient que quelques années après la précédente, tandis que la quatrième s'étend sur plus d'un demi-siècle.

Pierre Nora se demande également quand il convient de faire commencer une génération, « quelle date repère faut-il choisir pour la fixer<sup>3</sup> », selon que l'on considère la date de naissance des individus ou la date du vingtième anniversaire d'une classe d'âge (comme cela a longtemps été le cas dans le cadre de la conscription). Faut-il également avoir une interprétation stricte et mathématique de la notion de génération, en s'appuyant sur des données démographiques, ou doit-on au contraire entendre ce terme dans un sens plus large, comme un regroupement d'acteurs ayant vécu, directement ou indirectement, le même traumatisme ou les mêmes événements ? On le voit, une interprétation trop stricte rencontre rapidement des limites.

Dans le sujet qui nous intéresse, il faut entendre « génération » au sens le plus large, comme un groupe d'acteurs de classes d'âge différentes, se reconnaissant autour d'événements partagés (qu'ils en aient ou non été les témoins directs), en prenant comme bornes temporelles celles des différents conflits.

On peut également s'interroger sur le périmètre des acteurs à prendre en compte. Wilhelm Dilthey définit une génération comme : « un cercle assez étroit d'individus qui, malgré la diversité des autres facteurs entrant en ligne de compte, sont reliés en un tout homogène par le fait qu'ils dépendent des mêmes grands événements et changements survenus durant leur période de réceptivité<sup>4</sup> », ajoutant à la notion le partage du vécu d'un ou plusieurs événements traumatiques communs. Dans le cas d'une génération du feu, ce traumatisme commun correspondrait alors à une guerre ou un combat partagé. Mais faut-il que les membres en aient été les acteurs directs, ou simplement des témoins indirects pour pouvoir appartenir à cette communauté ?

3. *Ibid.*

4. Wilhelm Dilthey, *Le Monde de l'esprit*, Paris, Aubier-Montaigne, 1947, t.1, p. 42.

Reprenant les interrogations des sociologues, Pierre Nora se demande « quel est exactement le rôle et la part de l'événement dans la détermination d'une génération, étant entendu qu'événement, au sens large, signifie à la fois les conditions très générales d'expérience et le fait traumatique<sup>5</sup> ? ». Pour les « générations du feu », l'événement traumatique joue un rôle prépondérant, puisque ces générations sont déterminées par rapport à des guerres ou des conflits. Cependant, l'expression « génération du feu », qui a pu être utilisée dans les années 1920 pour désigner l'ensemble de la population française touchée plus ou moins directement par le conflit (la plupart des familles ayant vécu l'expérience du deuil ou de la blessure), est aujourd'hui entendue dans un sens plus restreint. Les institutions militaires ou les associations du monde combattant l'utilisent le plus souvent pour ne désigner que les militaires, et éventuellement leur famille proche (veuves et pupilles, ressortissants de l'ONAC-VG<sup>6</sup>). C'est ce dernier périmètre que nous choisissons de retenir dans cette étude.

On peut également questionner la notion de feu : un soldat doit-il avoir fait l'expérience du combat pour appartenir à cette génération, ou simplement avoir été présent sur un théâtre en guerre ? Si l'on retient la première acception, la « génération du feu » ne concernerait que les militaires ayant vécu directement des actions de combat, condition autrefois indispensable pour obtenir la carte du combattant et donc avoir le statut légal d'ancien combattant. Or les critères d'attribution de cette carte ont été peu à peu élargis, jusqu'à ne nécessiter que 120 jours non consécutifs de présence sur un théâtre d'opération depuis 2015, sans besoin d'appartenance à une unité combattante<sup>7</sup>. L'extension de ces critères ne permet plus aujourd'hui de distinguer ceux ayant vécu l'expérience du feu des autres militaires engagés. Nous garderons donc dans cette étude l'acception la plus large, c'est-à-dire comprenant l'ensemble des militaires ayant participé à une

5. Pierre Nora, « La génération », *op. cit.*, p. 937.

6. Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

7. Au lieu des 90 jours de présence et des 9 actions individuelles ou collectives de combat ou de feu qui constituaient la règle applicable antérieurement (loi de finances 2015 votée le 30 octobre 2014 par l'Assemblée nationale).

guerre ou une opération extérieure, qu'ils aient ou non été directement engagés au feu (état-major, soutien, forces combattantes engagées sur des théâtres hors période de crise...).

Une troisième série de questions porte sur la prise de conscience d'elle-même d'une génération, et sur la façon dont elle construit la mémoire puis l'histoire des événements qu'elle a vécus. Comment se manifeste l'apparition d'une génération, sachant que, comme le souligne Pierre Nora, « des classes d'âge entières, et même différentes, peuvent se reconnaître dans une génération aux aventures de laquelle elles n'ont pas participé<sup>8</sup> » ? La génération est considérée par certains historiens comme un artefact, une « illusion des acteurs sur eux-mêmes<sup>9</sup> ». On ne naît pas « de la génération Y ou Z » : il s'agit toujours d'une analyse a posteriori, d'un regard extérieur porté sur un groupe donné. « La génération n'a rien d'un jaillissement dans le feu de l'action : c'est un constat, un bilan, un retour sur soi pour une première inscription dans l'histoire<sup>10</sup>. » Les générations ne sont créées qu'a posteriori, par un regard posé sur une époque. Regard qui doit être ensuite intériorisé par les membres de cette génération pour se transformer en mémoire collective. L'emploi de l'expression « génération du feu » à propos de la Première Guerre mondiale n'apparaît ainsi que dans les années 1920, à l'issue du conflit. Un individu ne s'identifie à une génération que lorsqu'il se reconnaît dans les événements ou le traumatisme vécus, qui le distinguent des générations précédentes. Il peut se sentir appartenir à la fois à plusieurs générations ; il y a donc une part de subjectivité dans l'utilisation de cette notion. On pourrait cependant se demander si ce phénomène d'appartenance est conscient ou inconscient, subi ou choisi.

C'est néanmoins cette prise de conscience qui permet l'apparition d'une mémoire et d'une histoire communes. Comme l'écrit Pierre Nora dans son étude très complète sur la génération, « dans un monde de changements incessants où chacun

8. Pierre Nora, « La génération », *op. cit.*, p. 937.

9. *Ibid.*, p. 939.

10. *Ibid.*, p. 955.

est amené à se faire l'historien de soi-même, la génération est la plus instinctive des manières de transformer sa mémoire en histoire<sup>11</sup> ». Avec elle, on est d'abord dans de la mémoire pure, celle des témoins directs, « celle qui se moque de l'histoire et en ignore les intervalles et les enchaînements<sup>12</sup> », puisqu'il s'agit en premier d'un regard porté sur un vécu commun et un partage de souvenirs. Mais l'émergence d'une pensée générationnelle nécessite ensuite de penser l'histoire, de se pencher sur le passé pour écrire le présent, une génération se définissant toujours par rapport à la précédente. D'abord imposée de l'extérieur comme « un reflet du regard des autres<sup>13</sup> », l'appartenance à une génération est ensuite intériorisée par les individus qui la composent. Puis en se structurant autour de lieux de mémoire, de commémorations ou d'un enseignement, cette mémoire devient peu à peu histoire. C'est ce qu'elles ont en commun derrière elles, l'histoire d'un temps fini et révolu, qui soudent les générations.

Certains historiens rejettent souvent le terme de génération car ils le trouvent trop schématique, grossier et donc inefficace. Mais il permet d'analyser de grandes tendances, en regroupant facilement un groupe d'individus qui se reconnaît dans cette appellation et dans ce vécu partagé. On pourrait également reprocher au mot « génération » d'être synonyme d'enfermement, d'une assignation sociale qui isole les individus en les plaçant dans des boîtes parfaitement identifiées. Mais on peut y voir au contraire un espace de solidarité, d'égalité, qui atténue sous un vocable unique les différences des membres qui le composent. La génération contient enfin en elle-même plusieurs paradoxes, car elle désigne à la fois une continuité et une rupture (une génération succédant à la précédente tout en s'en différenciant), et « un phénomène purement individuel qui n'a de sens que collectif<sup>14</sup> ».

Cette notion, et plus encore celle de « génération du feu », soulèvent donc de nombreuses questions : périmètre temporel,

11. *Ibid.*, p. 961.

12. *Ibid.*, p. 959.

13. *Ibid.*, p. 957.

14. *Ibid.*, p. 939.

composition des acteurs, pertinence du traumatisme vécu ou ressenti autour duquel elles se construisent, façon dont elles se perçoivent ou sont perçues par leurs contemporains et les générations suivantes. À travers le prisme de ces critères, les trois premières générations du feu nous apparaissent souvent aujourd'hui comme des groupes homogènes, riches d'une histoire et d'une mémoire uniques qui continuent d'être entretenues dans les musées, les nécropoles ou lors des cérémonies commémoratives. Leur construction a cependant été progressive, et parfois difficile.

#### DE LA PERTINENCE DES TROIS GÉNÉRATIONS DU FEU PRÉCÉDENTES

Dans un article intitulé « Génération du feu : aux origines d'une notion<sup>15</sup> », Bruno Cabanes écrit qu'« en France, la notion de "génération du feu" commence à apparaître régulièrement au début des années 1920, mais elle ne prend réellement son essor que dans la seconde moitié de la décennie, sans doute vers 1927-1928, à un moment où les associations d'anciens combattants connaissent une croissance spectaculaire de leurs effectifs ». L'expression est ensuite popularisée dans les années 1920 et 1930 par de grands auteurs comme Louis Aragon et Georges Dumézil. Le compte des générations du feu commence donc à partir de la Première Guerre mondiale, avec l'apparition du sous-secrétaire d'État aux contentieux et pensions en 1917, chargé du suivi de ceux que l'on n'appelait pas encore les anciens combattants. Cette génération est forgée par le traumatisme des tranchées et l'engagement de toute une population, chaque famille française ayant été touchée par la perte ou la blessure d'un proche. Avec 8 millions de soldats français mobilisés, plus de 1 million de morts et 3 millions de blessés, sans compter les civils victimes de l'invasion allemande et des bombardements, on peut réellement parler d'un phénomène générationnel. Le traumatisme de cette guerre a profondément marqué la société française, dans

15. Bruno Cabanes, « Génération du feu : aux origines d'une notion », *Revue historique*, n° 641, 2007, p. 139-150.

ses paysages, son économie et ses décisions politiques, même une fois la paix signée. Un siècle plus tard, tous les enfants français connaissent encore les images du Poilu dans sa tranchée et des Gueules cassées, éléments d'une mémoire commune de ce conflit. Beaucoup ont visité les nécropoles de Douaumont ou de Notre-Dame-de-Lorette, et les cérémonies du 11 novembre sont fortement ancrées dans le calendrier commémoratif français, y compris au niveau communal.

Pourtant, si l'on passe cette génération du feu à travers la grille de questions définie plus haut, on s'aperçoit que cette homogénéité ne s'est faite que progressivement. Certes, la Première Guerre mondiale a touché une large population sur l'ensemble du territoire. Mais la notion de « génération perdue<sup>16</sup> » est bien une construction culturelle d'après-guerre, afin de donner corps à une identité commune. La guerre a mobilisé de nombreuses classes d'âge sur des durées très variables. Qu'ont en commun un Poilu ayant vécu quatre ans de tranchée et un jeune mobilisé de la classe 1918 qui n'aura connu que quelques mois de guerre ? L'âge limite des territoriaux, engagés plutôt à l'arrière du front, était de 63 ans, tandis que les plus jeunes combattants avaient à peine 20 ans. Plusieurs générations – au sens familial – ont donc été touchées par cette guerre. L'expérience du combat était également vécue de manière très différente pour un marin, un aviateur ou un fantassin.

Après-guerre, l'ensemble des associations d'anciens combattants ont cependant porté un même message, en opposant ceux qui avaient vécu l'expérience de la guerre à ceux de « l'arrière », préservés de l'horreur des combats ou « planqués ». Le partage d'un traumatisme commun, forgé par les tranchées et la mort de masse (27 000 soldats français mourront en une seule journée, le 22 août 1914), rassemble les combattants autour des associations afin d'obtenir reconnaissance et aides matérielles. En 1939, on estime à six millions le nombre d'adhérents, soit un électeur

16. Voir les travaux de Robert Wohl et Jay Winter sur la notion de *lost generation*.

sur deux<sup>17</sup>. Mais derrière la fameuse devise « Tous unis comme au front<sup>18</sup> » se cache en réalité une pluralité de groupes. Comme l'explique le Souvenir français dans son recueil de présentation, « c'est par centaines que se créent des associations nationales qui regroupent les combattants par type de champs de bataille (Verdun, la Marne, la Champagne...), par type de blessures (de la face, des yeux, des poumons...), par types d'entreprises dans lesquelles se retrouvent les anciens (SNCF, électricité, audiovisuel...), par type de nationalités d'origine (Arméniens, Polonais, Tchécoslovaques...), par types d'armées (gendarmerie, infanterie, cavalerie...)<sup>19</sup> ». Plutôt qu'à une unité, on assiste à un éparpillement entre différents courants, bien que la masse des anciens combattants soit suffisante pour permettre à chacun d'exister. Ces associations tiendront d'ailleurs des positions divergentes sur la montée des totalitarismes et le pacifisme dans l'entre-deux-guerres, preuve de la diversité des messages portés.

Cette première génération du feu donne rapidement vie à une mémoire collective, à travers notamment la création de monuments aux morts dans toutes les communes<sup>20</sup>, l'installation de la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de triomphe le 11 novembre 1920 puis de la flamme éternelle deux ans plus tard, ravivée chaque soir depuis. Mais si cette génération bénéficie encore aujourd'hui d'un important tourisme de mémoire sur les sites des champs de bataille, les cimetières et les deux hauts lieux de la mémoire nationale entretenus par le ministère des Armées au titre de la Première Guerre mondiale que sont Fleury-devant-Douaumont et Notre-Dame-de-Lorette, notre perception de cette mémoire a changé depuis une quinzaine d'années. Le message mis en avant lors des commémorations du 11 novembre ou de

17. Source : *Le Souvenir français*, Paris, Nane éditions, « Les collections du citoyen - histoire », 2019, p. 16.

18. Devise de l'Union nationale des combattants (UNC), association créée en décembre 1918.

19. *Le Souvenir français*, *op. cit.*, p. 16.

20. Facilité par la loi du 25 octobre 1919 dite « loi sur la commémoration et la glorification des Morts pour la France » fixant notamment les modalités d'attribution par l'État d'une éventuelle subvention.

celles du Centenaire n'est plus seulement celui de l'engagement patriotique des soldats ou de la gloire des grands chefs militaires, mais davantage celui d'un soldat victime, engagé malgré lui dans le conflit et soumis à une hiérarchie tyrannique. En témoigne l'émoi médiatique soulevé en novembre 2018 par le projet de cérémonie d'hommage aux chefs militaires de la Grande Guerre (soit les huit maréchaux français, dont Pétain). Alors que tous ses prédécesseurs jusqu'à Nicolas Sarkozy avaient réussi à rendre hommage au Pétain héros de 1916 tout en soulignant les erreurs du maréchal de 1940, le président de la République finit par annuler sa participation à la cérémonie sous la pression de l'opinion publique. La place accordée aux « fusillés pour l'exemple » depuis une dizaine d'années, avec de fortes pressions pour leur réhabilitation collective, va également dans ce sens d'une réécriture de la mémoire.

Alors qu'elle semble aujourd'hui être la génération du feu la moins contestable par son volume et l'ampleur du traumatisme subi, peut-être aussi parce que tous les témoins directs ont aujourd'hui disparu, on s'aperçoit que la génération des tranchées était beaucoup moins homogène à ses débuts. Et plus d'un siècle après, sa mémoire continue d'évoluer.

La génération du feu suivante, celle de la Seconde Guerre mondiale, est très différente de la précédente. Si elle existe numériquement dans le compte des générations, les termes « 2<sup>e</sup> génération du feu » n'apparaissent presque jamais dans la documentation ; on leur préfère généralement ceux d'« anciens combattants de 39-45 ». Tout d'abord, cette génération se démarque difficilement dans le temps. Vingt-cinq ans la séparent de la précédente, mais une partie des militaires engagés entre 1939 et 1945 avait déjà combattu pendant la Première Guerre mondiale (l'exemple le plus connu étant celui du général de Gaulle). Ils appartiennent donc à la fois aux deux générations du feu. Cette 2<sup>e</sup> génération touche ensuite une population beaucoup moins large. Même s'il y a eu une mobilisation générale en 1939, les combats jusqu'à l'été 1940 ont été relativement courts. La guerre a été vécue inégalement selon les zones et les unités, selon qu'elles aient été ou



non engagées dans la « drôle de guerre » puis dans la campagne de France. Les anciens combattants de cette génération forment également un groupe très hétérogène : combattants de 1940 faits prisonniers ou démobilisés, forces françaises libres, résistants de l'intérieur, soldats de l'armée d'armistice ou de l'armée d'Afrique, mais également militaires originaires des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle incorporés de force dans les armées allemandes. La guerre et le traumatisme associé sont vécus diversement par ces communautés, pourtant réunies dans une même génération du feu. Que peuvent avoir en commun un soldat du 8<sup>e</sup> régiment de zouaves fait prisonnier à Dunkerque et un combattant de la 2<sup>e</sup> division blindée qui conquiert Berchtesgaden, à part le fait de s'être tous les deux engagés pour servir leur pays ? Cette diversité s'illustre notamment par la multiplication des titres de reconnaissance à l'issue du conflit : carte de combattant volontaire de la Résistance, carte de déporté-résistant... Avec la Seconde Guerre mondiale, la guerre n'est plus un destin collectif mais un choix individuel : résister, rester fidèle à l'autorité légale, revenir à la vie civile... Il est de ce fait plus difficile de trouver une unité à cette génération du feu, qui est avant tout une construction administrative.

Cependant, la reconstruction de la France autour du mythe de la Nation résistante après-guerre et jusque dans les années 1970 a contribué à donner une certaine homogénéité à cet ensemble disparate. En gommant les différences d'engagement entre Français et l'emprise du régime de Vichy, en exagérant le nombre des résistants et en généralisant la Résistance à l'ensemble de la Nation, les gaullistes et les communistes ont permis de fédérer rapidement les Français autour d'une mémoire commune, bien qu'en partie artificielle. Olivier Wieviorka résume parfaitement cette idée dans son article pour *Le Point* « La France résistante, la part du mythe<sup>21</sup> » : « en réduisant la Résistance à un phénomène guerrier, ils la désidéologisaient, facilitant une lecture patriotique des années sombres aux fortes vertus intégratrices ».

21. Olivier Wieviorka, « La France résistante, la part du mythe », publié sur le site internet du *Point* le 12 août 2010.

Ce « résistancialisme », selon le néologisme créé en 1987 par l'historien français Henry Rousso<sup>22</sup>, a permis l'apparition d'une mémoire collective de cette génération : création de l'ordre de la Libération dès 1940, hommage le 11 novembre 1945 au Mont-Valérien à quinze dépouilles symbolisant les théâtres d'opérations où les Français avaient combattu, film *La Bataille du rail* de René Clément en 1946 à la gloire des résistants cheminots, inauguration du Mémorial de la France combattante par le général de Gaulle en 1960, transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en 1964... Certes, cette mémoire sélective a été partiellement déconstruite à partir des années 1970 et concurrencée par l'ampleur des commémorations anglo-saxonnes du débarquement de Normandie, qui ont détourné l'attention des Français vers la figure emblématique du GI américain. Et l'importance accordée à la déportation a également rempli peu à peu l'espace mémoriel, au détriment parfois des autres aspects de ce conflit. Pourtant l'on assiste depuis une dizaine d'années au retour du mythe du résistant, à travers notamment la lecture de la lettre de Guy Moquet demandée par le président Sarkozy en 2007, la commémoration de l'appel du 18 juin depuis 2006, l'instauration de la journée nationale de la Résistance en 2013... Ainsi qu'au développement d'une mémoire des victimes civiles, comme c'est le cas actuellement au Mémorial de Caen.

Malgré sa diversité et le fait que l'expression ne soit guère employée, la 2<sup>e</sup> génération du feu est sans doute celle qui bénéficie de la plus forte activité mémorielle, signe de son importance dans la construction de notre histoire nationale, de l'ampleur peut-être aussi d'un traumatisme à surmonter (la France, vaincue, collaboratrice) que nous n'avons pas encore totalement dépassé, mais également de sa disparité. Il existe ainsi cinq journées nationales dédiées à ce conflit, sur les onze instituées par des textes législatifs ou réglementaires<sup>23</sup>, et la moitié des hauts lieux de la

22. Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Seuil, Paris, 1990, p. 19.

23. La Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation (dernier dimanche d'avril), la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 (8 mai), la Journée nationale de la Résistance (27 mai), la Journée

mémoire nationale dont la gestion est confiée à l'ONAC-VG, y est consacrée<sup>24</sup> (les dates d'inauguration de ces lieux témoignent d'ailleurs de l'évolution de cette mémoire évoquée plus haut). Les derniers témoins directs de cette époque sont en train de disparaître<sup>25</sup>, et avec eux la mémoire vivante de cette génération. Il n'en restera bientôt qu'une mémoire de pierres et de paysages.

La 3<sup>e</sup> génération du feu, celle de l'Indochine et de l'Algérie, est encore plus artificielle que la précédente. Si ces deux conflits sont aujourd'hui regroupés dans un même ensemble, celui des guerres de décolonisation, certaines associations d'anciens combattants préfèrent associer l'Indochine à la Seconde Guerre mondiale, car les combattants de ces deux conflits étaient souvent les mêmes tandis que l'Algérie forme un cas à part. En réalité, un soldat de 20 ans en 1946 n'avait que 36 ans en 1962 : il pouvait donc appartenir à la fois à la 2<sup>e</sup> et à la 3<sup>e</sup> génération du feu, et participer à toutes les guerres de décolonisation. Car la 3<sup>e</sup> génération du feu comprend aussi les militaires français engagés dans la guerre de Corée sous mandat ONU entre 1950 et 1953 ; mais le faible effectif concerné (3 500 hommes), malgré un nombre proportionnellement élevé de décès (269), rend cette population peu audible et quasiment inexistante sur le plan mémoriel, du moins au niveau national<sup>26</sup>.

---

nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi (18 juin) et la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France (dimanche le plus proche du 16 juillet), auxquelles il convient d'ajouter la cérémonie en hommage à Jean Moulin (17 juin), qui répond à un usage et non à un texte réglementaire.

24. Mont-Valérien (inauguré en juin 1960), Mémorial de la déportation (1962), Mémorial du débarquement et de la libération de Provence (août 1964), Mémorial national de la prison de Montluc (2010), camp de concentration de Natzweiler-Struthof (2014).

25. Avec le décès de Daniel Cordier le 20 novembre 2020, il ne reste plus qu'un seul des 1 038 Compagnons de la Libération.

26. Il existe depuis 1984 à Paris, dans le IV<sup>e</sup> arrondissement, une place portant le nom du Bataillon français de l'ONU en Corée, avec un monument dans le square attenant créé en 1998 (mais dont le financement a été associatif), ainsi qu'une plaque sous l'Arc de triomphe (inaugurée en 2004). Le ministère

Ceux qui s'expriment aujourd'hui au nom de cette génération du feu sont presque tous des anciens d'Algérie : ils occupaient ou occupent encore les présidences des principales associations d'anciens combattants, et influencent à ce titre la politique mémorielle des trente dernières années. Ce sont principalement des appelés, car le recours à la conscription est ce qui distingue ce conflit des autres guerres de décolonisation. Au contraire, les militaires engagés en Indochine et en Corée appartenaient le plus souvent à des troupes professionnelles (parachutistes, troupes de marine ou légionnaires), complétées par des soldats d'Afrique du Nord. Engagés volontaires, leur sort a moins touché l'opinion publique que celui des appelés d'Algérie quelques années plus tard. Une mémoire collective s'est pourtant créée entre eux. D'abord parce que ces militaires du Corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient étaient plus nombreux que les Français d'Indochine. Ensuite parce qu'ils étaient engagés dans un combat idéologique contre le communisme, ce qui n'était pas le cas des conflits des générations précédentes qui luttaient pour libérer le territoire national. Enfin parce qu'ils ont pour la grande majorité d'entre eux vécu le même traumatisme de la guérilla de jungle ou de rizière, de la menace des camps d'internement Viêt Minh<sup>27</sup> et de l'abandon des populations indigènes amies en 1954, comme en témoigne très bien Hélie de Saint Marc dans son livre *Les Champs de braise*. Il existe donc une forme de cohésion de cette « génération d'Indochine », mais différente de celle de la guerre d'Algérie. Dans cette dernière au contraire, 77 % des soldats engagés étaient issus du contingent. Ce que l'on appelait alors les « événements d'Algérie » ont concerné près de 1,4 million de soldats français, dont 1,1 million d'appelés, et a fait plus de 23 000 morts (dont la moitié issue du contingent). L'impact de ce conflit, qui a eu de lourdes conséquences

---

des Armées prévoit l'ajout en 2020 d'une liste nominative des militaires décédés lors de ce conflit sur le monument. Les célébrations du 70<sup>e</sup> anniversaire de cette guerre ont été perturbées par la pandémie, mais celles de 2013 ont eu lieu davantage à l'étranger qu'en France.

27. Plus de 12 000 Français et légionnaires y seront internés, sans compter les troupes supplétives.

politiques, a été beaucoup plus fort sur la population française que celui des guerres d'Indochine et de Corée. Par opposition aux soldats professionnels des autres guerres de décolonisation, certains anciens combattants d'Algérie considèrent avoir été forcés de participer à ces combats, et forgent leur unité autour de ce sentiment. La mémoire de cette génération du feu est donc extrêmement morcelée, en particulier pour l'Algérie, sans doute parce qu'une partie des acteurs est encore vivante et défend ses différences. Guerres d'Algérie et d'Indochine ne sont jamais assimilées dans les commémorations : chaque conflit a son haut lieu de mémoire<sup>28</sup>, et sa ou ses journées nationales<sup>29</sup>.

À défaut d'un traumatisme unique et d'une expérience partagée, un certain nombre de points communs existent cependant entre ces deux guerres, qui permettent de distinguer la 3<sup>e</sup> génération du feu des précédentes. Ce furent d'abord des guerres hors du territoire métropolitain, donc en partie expéditionnaires (même si le statut de l'Algérie en faisait à l'époque un département français). La part de la population française par rapport à la population indigène y était marginale. L'opinion publique métropolitaine était moins directement touchée dans sa vie quotidienne par ces conflits que lors des deux guerres mondiales. Si elle s'est intéressée partiellement au devenir de l'Algérie et aux sorts des appelés, elle s'est sentie très peu concernée par la guerre d'Indochine. La forme de ces guerres était également nouvelle, prenant davantage l'aspect de guérillas que d'affrontements entre armées étatiques<sup>30</sup>. Elles ont obligé l'armée française

28. Mémorial des guerres en Indochine (inauguré en 1993) et Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (2002).

29. Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine (8 juin), Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (19 mars), Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives (25 septembre) et Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (5 décembre).

30. Les combats de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale s'apparentaient déjà à une forme de guérilla, mais ce ne fut cependant pas le mode de combat principal de l'armée française entre 1940 et 1945.

à adapter ses modes de combat. Ces guerres de décolonisation apparaissaient également (et apparaissent encore aujourd'hui, dans un climat de repentance) comme moins légitimes aux yeux de l'opinion publique, et de ce fait plus difficiles à commémorer. L'Indochine était qualifiée de « sale guerre », tandis que la guerre d'Algérie a divisé la population française et que le débat autour de l'utilisation de la torture reste encore ouvert. La reconnaissance de ces deux conflits est intervenue plus tardivement, comme en attestent les dates d'inauguration des deux hauts lieux de mémoire de cette génération : 1993 pour l'Indochine et 2002 pour l'Algérie, soit 40 ans après la fin des combats. Les événements d'Algérie n'étant pas officiellement qualifiés de guerre avant 2002, les militaires qui y ont participé n'ont pas pu se voir attribuer la carte du combattant, ce qui a donné lieu en 1967 à la création du titre de reconnaissance de la Nation<sup>31</sup>, leur accordant des droits plus limités. Quant au Bataillon de Corée, il n'a donné son nom à une place qu'en 1984, soit 30 ans après les faits, et à la pose d'une plaque sous l'Arc de triomphe qu'en 2004 pour le cinquantenaire de la fin de cette guerre.

La 3<sup>e</sup> génération du feu se distingue aussi des précédentes par sa temporalité plus grande, puisqu'elle s'étend sur 16 ans de guerre en comprenant plusieurs conflits distincts, contrairement aux deux premières qui ne concernaient qu'une seule guerre chacune. Malgré quelques points communs dans les formes d'affrontement et dans l'image qu'elles ont laissée dans l'opinion publique, ces guerres de décolonisation ont touché des populations de soldats très différentes, qui ne forment donc pas un groupe d'anciens combattants unis. L'impression d'homogénéité que nous pouvons avoir aujourd'hui à propos de cette génération du feu est principalement due à la voix prédominante des anciens d'Algérie, qui efface en partie la mémoire de l'Indochine et de la Corée.

31. Décret n° 68-294 du 28 mars 1968 relatif à l'application de l'article 77 de la loi n° 67-1114 du 21 décembre 1967. Le titre de reconnaissance de la Nation sera ensuite étendu aux autres conflits.

Les trois premières générations du feu sont ainsi plus complexes qu'il n'y paraît. Le traumatisme est loin d'avoir été le même pour tous les acteurs, et la mémoire de ces générations est souvent multiple. Leur construction, principalement administrative au départ, ne s'est faite que progressivement, au fur et à mesure de l'effacement des divergences entre les groupes. Soit parce que la mémoire collective a progressivement atténué les différences pour ne retenir qu'une histoire commune, soit parce que la disparition progressive des acteurs de ces générations les a forcés à se regrouper dans les mêmes instances commémoratives ou associatives. Qu'en est-il alors de la 4<sup>e</sup> génération du feu : est-elle engagée sur le même lent processus de création ou n'est-elle au contraire qu'une coquille vide ? Car si les trois premières, malgré leurs disparités, sont aujourd'hui facilement identifiables et relativement intégrées à notre mémoire nationale, la quatrième génération du feu peine à exister et à y trouver sa place.

## II. PEUT-ON PARLER D'UNE QUATRIÈME GÉNÉRATION DU FEU ?

Bien que ces termes puissent notamment être relevés dans les documents de communication de l'armée de terre pour le 11 novembre 2020, l'appellation est loin de faire l'unanimité chez les militaires, lorsqu'elle est connue. Elle couvre également des périmètres différents, selon que l'on y inclut ou non des pompiers, des soldats engagés sur le territoire national, etc. Pourtant le concept est de plus en plus utilisé pour parler des militaires engagés dans les opérations contemporaines, sans pour autant revenir aux engagements africains des années 1960. Que recouvre alors exactement cette génération, si l'on part du principe qu'elle existe ?

### LE SOCLE COMMUN DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

Pourquoi réunir Olifant, Alysse et Tamour<sup>1</sup> – autant d'opérations aux noms méconnus – dans une unique génération du feu, sous un concept « d'opérations extérieures » que le général (2S) Bernard Thorette qualifie lui-même de « fourre-tout » dans son rapport<sup>2</sup> ? En s'appuyant sur la grille de lecture d'une génération définie en première partie (acteurs, périodicité, traumatisme, conscience de soi, mémoire...), quels sont les points communs de ces différents engagements, qui permettraient de réunir leurs combattants dans un même ensemble ?

1. Olifant (juill. 1982 – août 1986) est une opération sous mandat national d'évacuation de ressortissants au Liban (jouée 35 fois), qui évolua ensuite vers une action de présence navale au large des côtes libanaises. Alysse (sept. 1992 – mai 2003) désigne la participation française à l'opération aérienne de l'ONU *Southern Watch* en Arabie saoudite, ayant pour mission de faire respecter à l'Irak deux zones d'exclusion aérienne après la guerre du Golfe. Tamour (août 2012 – nov. 2013) est une opération humanitaire sous mandat national d'assistance médicale et de secours aux réfugiés syriens en Jordanie.

2. Bernard Thorette, *Rapport du groupe de travail « Monument aux morts en opérations extérieures »*, septembre 2011.

Qualifiées d'« opérations extérieures », les interventions des armées françaises depuis 1963 sont d'abord toutes situées en dehors du territoire français. L'origine de l'expression vient de la création de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs (TOE) en 1921, pour récompenser les soldats français qui poursuivaient les combats de la Première Guerre mondiale sur des théâtres situés hors de la métropole (Syrie, Palestine, Maroc...). L'expression s'est ensuite généralisée dans les années 1960, avec la multiplication des interventions françaises en Afrique, dans une acception plus moderne<sup>3</sup>. Il n'existe cependant pas de définition officielle d'une « opération extérieure ». La définition la plus fréquemment utilisée est celle que donne le général Thorette dans son rapport sur la construction du monument OPEX : « est qualifié d'opération extérieure tout emploi des forces armées hors du territoire national (qu'elles soient déployées sur le théâtre ou opèrent à partir du sol français), dans un contexte caractérisé par l'existence de menaces ou de risques susceptibles de porter atteinte à l'intégrité physique des militaires. [...] la décision de qualification d'une opération extérieure est prise par voie réglementaire (arrêté interministériel) et précise la zone géographique ainsi que la période concernée<sup>4</sup> ». Toutes les interventions militaires de la France en dehors de son territoire ne sont donc pas administrativement des OPEX. Depuis 1963, ou plus exactement depuis l'opération Limousin au Tchad en avril 1969, les armées françaises ont été engagées dans plus de deux cent cinquante opérations extérieures (cf. liste en annexe). Mais celles-ci ont souvent eu lieu sur les mêmes théâtres : en cinquante-cinq ans, la France est ainsi intervenue 12 fois au Tchad, 14 fois en Centrafrique, 20 fois au Liban... Toujours selon

3. Il convient donc de séparer les TOE (1905-1962) des OPEX (1963 à nos jours), les deux faisant d'ailleurs l'objet de bases de recherche distinctes sur le site *Mémoire des hommes* (site créé en 2003 par le ministère des Armées mettant en ligne dans des bases de données par théâtre les fiches individuelles des soldats morts pour la France depuis la Première Guerre mondiale : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>)

4. Bernard Thorette, *Rapport du groupe de travail « Monument aux morts en opérations extérieures »*, op. cit., p. 32.

le général Thorette, « les opérations extérieures constituent un espace très vaste dont le seul dénominateur commun est d'être effectué par des militaires en dehors des frontières nationales<sup>5</sup> ». Il existe cependant d'autres points communs entre les différents conflits de cette génération du feu.

Tout d'abord, ils concernent tous des soldats professionnels. Certains Volontaires Service Long (VSL) appartenant au contingent ont bien été engagés dans la guerre du Golfe ou dans les Balkans, mais ils y participaient volontairement, au même titre que les militaires d'active. Les opérations en Afrique des années 1960 concernaient principalement les troupes professionnalisées, parachutistes, troupes de marine et légionnaires. Depuis que le président Mitterrand a refusé en 1991 d'envoyer les appelés dans le Golfe, et plus encore depuis la professionnalisation des armées en 1996, les interventions françaises ne touchent plus que des soldats de métier, dont le sort suscite moins d'émotion dans l'opinion publique (du moins jusqu'à un passé récent) car ils ont choisi cet engagement. Tous n'ont pas connu l'expérience du feu, mais presque tous ont droit désormais à la carte du combattant puisqu'il suffit, pour l'obtenir, de justifier de 120 jours de présence non consécutifs sur un théâtre d'opération. Or la durée moyenne des mandats est aujourd'hui de quatre mois. La plupart des militaires d'active ayant participé à une OPEX sont donc officiellement des « anciens combattants », ce qui n'était pas forcément le cas des soldats des générations précédentes. De plus, le taux de rotation des OPEX, avec environ 7 000 soldats aujourd'hui engagés en permanence, fait que l'ensemble des forces armées est désormais concerné par ces opérations. Le volume de soldats engagés et la durée d'intervention peuvent être très variables : de quelques jours pour des opérations d'évacuation de ressortissants, telle que l'opération Harmonium en Albanie en mars 1997, à plusieurs dizaines d'années, comme pour l'opération Épervier au Tchad qui a duré 28 ans, de 1986 à 2014 (et se poursuit aujourd'hui sous une autre forme au sein de l'opération Barkhane). « Bref, la diversité est la règle, et sur le

5. *Ibid.*, p. 33.

plan de la durée, il peut s'agir soit d'opérations de longue durée concernant plusieurs milliers d'hommes, soit d'opérations ponctuelles nécessitant seulement quelques dizaines de militaires<sup>6</sup>. » Ces différences de durée et de format font qu'un soldat de la 4<sup>e</sup> génération du feu participe en général à plusieurs OPEX dans sa carrière, voire retourne plusieurs fois sur le même théâtre. Il n'est donc pas un « ancien d'Afghanistan » ou un « ancien du Mali », comme on pouvait être un « ancien d'Algérie », puisque s'il s'est engagé par exemple dans les années 2000, il aura déjà probablement servi en Côte d'Ivoire, en Afghanistan, au Liban et en bande sahélo-saharienne.

La diversité est également la règle pour les motifs de ces interventions : évacuation de ressortissants, aide humanitaire, rétablissement ou maintien de la paix, restauration d'un État partenaire, formation des armées locales, lutte contre la piraterie ou des groupes terroristes... Une seule opération peut même cumuler dans la durée plusieurs de ces formes d'intervention. Les causes d'engagement varient d'un théâtre à l'autre, comme les conditions d'emploi : les forces françaises peuvent intervenir seules (Barkhane), ou en coalition (Chammal), sous mandat de l'ONU (Haïti, Soudan), de l'OTAN (Bosnie, Afghanistan) ou de l'Union européenne (Bosnie, Tchad). « On passe de la simple mission d'observation à des opérations de guerre<sup>7</sup> », écrit le général Thorette. Et ailleurs : « le terme "opérations extérieures" est un concept fourre-tout. On l'emploie volontiers pour le distinguer de "la guerre"<sup>8</sup> ». Car les OPEX sont caractéristiques d'un temps de crise, une zone floue qui cache son nom faute de pouvoir officiellement être qualifiée de guerre. Même si les combats, de haute intensité sur certains théâtres tendent à se rapprocher de ceux des conflits des générations du feu précédentes. L'événement traumatique commun de cette génération du feu pourrait se situer ici, dans ce temps d'intervention qui n'est ni de paix ni de guerre et qui alterne des périodes de calme avec

6. *Ibid.*, p. 25.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 23.

des pics de violence. Dans lequel la mort n'est pas un phénomène quotidien, comme ce pouvait l'être lors des deux guerres mondiales ou en Algérie (avec en moyenne 10 morts par jour), mais où elle reste présente et peut surgir n'importe où sans préavis, comme en atteste la liste des pays dans lesquels sont décédés des soldats français sur le monument OPEX. On ne peut pas parler pour cette génération d'un traumatisme unique au sein d'un même conflit, les expériences étant très différentes entre les théâtres voire entre les mandats d'un même théâtre. Mais l'alternance de périodes de calme et de moments de violence est ce qui caractérise en partie les OPEX.

Dans son étude sur l'hommage rendu aux soldats français morts en Afghanistan, Carole Marchal identifie également un enjeu de légitimité commun à toutes les OPEX : « Les opérations extérieures obéissent à des critères différents des guerres traditionnelles. Le lieu d'intervention est éloigné du territoire national, ce qui en rend la visibilité moins évidente. La mission traditionnelle de l'armée de défense du territoire et de l'intérêt national laisse place à des objectifs moins lisibles. Par ailleurs, l'ennemi n'est plus une réalité tangible, les notions de victoire et de défaite sont brouillées. [...] Ces nouvelles formes de guerres doivent donc être légitimées différemment<sup>9</sup>. » Situées dans des pays éloignés de la métropole, avec des motifs d'engagement moins lisibles, les OPEX n'ont pas le même souci d'illégitimité que les guerres de décolonisation de la 3<sup>e</sup> génération du feu mais souffrent d'une forme d'ignorance ou de désintéressement de l'opinion publique, et doivent faire l'objet d'une communication renforcée. Ce constat, établi en pleine guerre d'Afghanistan, mérite cependant d'être nuancé au regard des dernières opérations extérieures : les objectifs de Chammal et de Barkhane sont davantage connus et partagés, en particulier depuis les attentats de 2015 à Paris. Mais la définition des opérations extérieures sur les panneaux explicatifs du monument OPEX vient

9. Carole Marchal, *L'Hommage politique aux soldats français morts en Afghanistan – Une analyse sociologique*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2013, p. 133.

conforter cette recherche de légitimité et ce besoin d'en expliquer le sens : « opérations militaires conduites hors du territoire national pour un mandat défini et ponctuel dans le but de protéger les intérêts de la France, d'honorer ses obligations et de participer à la résolution des crises sur la scène internationale ».

L'ensemble des interventions de l'armée française depuis 1963 repose donc sur un socle commun : engagements de soldats professionnels, à l'extérieur du territoire national, pour des motifs « humanistes » (ni guerre de conquête ni guerre de décolonisation), moins connus des Français et parfois plus difficiles à légitimer malgré une reconnaissance accrue des dernières opérations. Autant de critères qui pourraient justifier le fait de regrouper ces cinquante ans d'engagement dans une même génération du feu. Mais ces caractéristiques ne suffisent pourtant pas à faire émerger un sentiment générationnel et à créer une identité commune parmi les soldats de cette génération.

#### UNE 4<sup>E</sup> GÉNÉRATION ENCORE EN DEVENIR...

Si l'expression « 4<sup>e</sup> génération du feu » apparaît dans des documents officiels ou dans le monde des anciens combattants, elle n'est pas toujours connue des hommes et des femmes qui sont pourtant censés la composer. Ainsi, sur six officiers de l'École de guerre interrogés au cours de cette étude<sup>10</sup>, deux seulement connaissaient l'expression. L'emploi de l'appellation « 4<sup>e</sup> génération du feu » est assez récent : elle n'est utilisée que depuis une quinzaine d'années (sans qu'il soit possible d'en déterminer avec précision l'origine), ce qui montre que le besoin d'agrèger ces opérations dans un même groupe est plutôt nouveau. Il s'agit également d'une notion principalement « terrienne », qui n'est pas forcément partagée par les aviateurs ou les marins : aucun des officiers de l'armée de l'air ou de la marine interrogés n'en avait entendu parler, même si le faible nombre d'entretiens ne

10. Entretiens menés auprès d'officiers d'active de la 27<sup>e</sup> promotion de l'École de guerre, appartenant aux trois armées et aux services, comptant entre 15 et 20 ans d'ancienneté et ayant une expérience variée en opération extérieure.

suffit pas à généraliser les conclusions obtenues. Il s'agit donc d'une génération qui n'a pas conscience d'elle-même, dont les membres ne se sentent pas liés entre eux par une identité commune, bien qu'il soit intéressant de noter qu'ils utilisent les droits ouverts au titre de cette génération (carte du combattant, titre de reconnaissance de la Nation, retraite mutualiste...) sans en avoir conscience.

La 4<sup>e</sup> génération du feu ne touche pas non plus l'ensemble de la population, au regard des faibles effectifs concernés. Comparativement aux 500 000 militaires de la guerre d'Indochine ou au 1,4 million de celle d'Algérie, l'engagement de 19 000 hommes dans l'opération Daguet ou de 5 000 dans l'opération Barkhane, deux des plus grosses opérations extérieures, a moins d'impact sur la vie quotidienne des Français. Il est donc plus difficile de parler de génération avec d'aussi petits volumes, qui plus est étalés sur cinquante-cinq ans. Car la 4<sup>e</sup> génération du feu s'étend sur la durée de deux générations filiales : les soldats d'aujourd'hui peuvent être les fils de ceux des premières missions africaines des années 1970. Elle présente en outre la particularité d'être encore ouverte, contrairement aux trois précédentes qui n'ont été créées qu'a posteriori, une fois la ou les guerres achevées. Ici, la page n'est pas refermée, et les jeunes hommes et femmes qui s'engageront en 2025 appartiendront autant à cette génération que ceux qui se sont engagés dans les années 1960. Comment alors pourrait-il y avoir un sentiment d'identité collective entre des groupes si dissemblables ? « Contrairement à la grande majorité des combattants des conflits antérieurs, ceux des OPEX appartiennent le plus souvent à des générations différentes qu'il importe de rassembler<sup>11</sup> », écrit le général Thorette dans son rapport. Alain Clerc, président de la Fédération nationale des combattants volontaires (FNCV), faisait récemment le même constat dans son éditorial de la revue *Les Volontaires* de décembre 2019 : « L'âge de ces "nouveaux anciens combattants" s'échelonne entre plus de 75 ans et moins de 20 ans. [...] Ils ne se

11. Bernard Thorette, *Rapport du groupe de travail « Monument aux morts en opérations extérieures »*, op. cit., p. 37.

sentent pas, comme les générations précédentes, identifiées par une guerre unique<sup>12</sup>. » Il n'y a pas pour l'instant de date de fin à cette génération. S'achèvera-t-elle le jour où les armées n'auront plus de morts au sol, où elles n'interviendront plus qu'à distance ? Le développement des drones armés et des raids menés à partir de la métropole conduiront peut-être à l'émergence d'une cinquième génération du feu. Mais dans l'intervalle, la 4<sup>e</sup> génération est toujours en construction alors qu'elle a déjà plus d'un demi-siècle. Or comme le rappelle Pierre Nora<sup>13</sup>, une génération est intimement liée à la notion de renouvellement, de remplacement par une suivante. Comment concevoir la 4<sup>e</sup> génération du feu comme un bloc distinct si sa fin est indéterminée ?

Par ailleurs, comme déjà évoqué précédemment, un militaire de cette génération est également souvent engagé sur plusieurs théâtres au cours de sa carrière, et ne se sent donc pas lié à une OPEX spécifique. À moins qu'un événement traumatique particulier ne soit intervenu au cours de son mandat (ce qui est par exemple le cas pour ceux qui ont été engagés au Rwanda, ceux qui ont vécu l'attentat du Drakkar ou l'assaut sur Kolwezi, qui se regroupent dans des associations d'anciens spécifiques<sup>14</sup>). Il y a au contraire peu de proximité entre des militaires engagés au Liban en 1983 lors de l'attentat du Drakkar et ceux de la FINUL<sup>15</sup> d'aujourd'hui, ou entre ceux envoyés en Côte d'Ivoire en décembre 2010, au plus fort de la crise qui a fait plus de 3 000 victimes civiles, et ceux engagés un an plus tard dans un pays en paix, au moment du retour des familles des militaires français sur le camp de Port-Bouët. La différence d'intensité des mandats sur un même théâtre n'invite pas au partage d'une identité commune : on peut être « anciens de Licorne » et avoir vécu des

12. Alain Clerc, « Le mot du président... », *Les Volontaires*, n° 459, décembre 2019, p 3.

13. Pierre Nora, « La génération », *op. cit.*

14. On trouve ainsi, parmi d'autres, l'association des Vétérans de Kolwezi, l'Association des rescapés et familles victimes de l'attentat du Drakkar et l'association France-Turquoise pour les anciens du Rwanda.

15. Force intérimaire des Nations unies au Liban, opération de maintien de la paix au Sud-Liban depuis mars 1978.

expériences très différentes. Comment regrouper également au sein d'une même génération des combattants chargés de missions humanitaires ou de maintien de la paix et ceux qui chassent les terroristes dans le désert du Sahel ? Et autour de quelle expérience partagée rassembler des marins engagés en Méditerranée à bord du *Charles de Gaulle*, des aviateurs basés en Jordanie et des artilleurs de la Task Force Wagram, alors que tous participent à l'opération Chammal ? La construction d'une mémoire se fait plutôt par petits groupes, autour d'un événement catalyseur, ou par unités (régiments, bâtiments...).

En outre, la 4<sup>e</sup> génération du feu n'offre pas un déroulement linéaire. On peut identifier une première rupture à partir de la guerre du Golfe, comme l'indique en creux le ministère des Armées dans son panneau explicatif du monument OPEX en notant qu'« à partir de 1963 et jusqu'à la fin des années 80, les opérations extérieures n'engagent que des effectifs réduits sur une durée limitée ». En déployant 19 000 hommes dans la coalition, l'opération Daguet marque un tournant dans la forme des interventions de l'armée française : « dans le contexte de la chute du mur de Berlin et de l'effondrement de l'Union soviétique, les OPEX se multiplient avec des forces déployées plus importantes, des engagements plus longs et plus complexes ». Il y a donc une discontinuité entre les premières opérations de la 4<sup>e</sup> génération du feu et celles postérieures aux années 1990. Si deux des six officiers interrogés pour cette étude trouvent des caractéristiques communes aux opérations de ces cinquante dernières années (notamment parce qu'elles ont souvent lieu dans les mêmes pays), les quatre autres ne trouvent pas le regroupement cohérent : « ce n'est plus la même façon de faire la guerre », selon l'un d'eux. Ils identifient en revanche la rupture au moment de l'Afghanistan, avec un retour à des combats de haute intensité. L'embuscade d'Uzbin est « un électrochoc », l'Afghanistan, contrairement aux théâtres précédents, est synonyme « d'une menace à chaque instant », car « aujourd'hui on fait de nouveau la guerre ». Carole Marchal faisait déjà la même analyse en 2013 lorsqu'elle écrivait, en citant un chef de section interviewé, qu'« en Côte d'Ivoire, tout comme au Liban, l'armée française fait face à des "pics de



violence” de temps à autre. En Afghanistan, au contraire “ils font la guerre tous les jours et ça dure 6 mois”<sup>16</sup> ». L’intensité des combats d’aujourd’hui se rapproche sans doute plus de celle de la guerre d’Algérie que des premières OPEX.

Enfin la 4<sup>e</sup> génération du feu pèse peu face aux trois précédentes par le volume de ses morts. Elle comprend certes plus de 250 opérations différentes, mais « seulement » 570 morts pour la France, ou environ 660 militaires si l’on ne tient pas compte de la mention<sup>17</sup>. Ce qui est peu, comparé au nombre de morts des trois premières générations du feu<sup>18</sup>, et qui explique en partie le manque de reconnaissance de ces dernières envers la quatrième (du moins jusqu’aux attentats de 2015 et à l’opération Sentinelle). Or, comme l’a écrit Pierre Nora, « le baptême des pères est en effet la condition capitale et première de la légitimité d’une génération<sup>19</sup> ». Lors de son entretien pour cette étude, Alain Clerc, président de la Fédération nationale des combattants volontaires<sup>20</sup> et ancien vice-président fédéral de la Fédération nationale André Maginot<sup>21</sup>, invitait même à « relativiser » l’importance de cette génération, ne voyant pas la nécessité de la distinguer de la troisième au regard du faible volume de ses pertes et du peu de poids de ses membres dans le monde des anciens combattants (environ 200 000 sur un million). La 4<sup>e</sup> génération du feu n’est

16. Carole Marchal, *L’Hommage politique aux soldats français morts en Afghanistan*, op. cit.

17. Le site *Mémoire des hommes* recense 660 noms au 1<sup>er</sup> novembre 2020 dans sa base des OPEX.

18. Sur le site *Mémoire des hommes*, 1 414 557 noms sont recensés pour la Première Guerre mondiale, 207 793 pour la Deuxième Guerre mondiale, 39 079 pour l’Indochine, 25 686 pour les guerres d’Afrique du Nord et 1 191 pour les théâtres d’opérations extérieurs (1905-1962, base différente de celle des OPEX), en ne comptant que les militaires ayant obtenu la mention « Mort pour la France ».

19. Pierre Nora, « La génération », op. cit.

20. La FNCV est une association 1901 créée en 1919 et reconnue d’utilité publique, qui regroupe des anciens combattants issus de tous les conflits successifs où la France a été engagée.

21. La Fédération nationale André-Maginot (FNAM) est une association fondée en 1888 et reconnue d’utilité publique, qui regroupe des associations d’anciens combattants ou d’entraide militaire.

donc pas toujours reconnue comme telle par le monde associatif, ce qui ne l’aide pas à prendre pleinement sa place.

Sans conscience d’elle-même, souffrant d’un émiettement sur plus d’un demi-siècle de détachements peu volumineux engagés sur une multitude de théâtres, sans sentiment de communauté entre les premières et les dernières OPEX et peinant à être reconnue par ces prédécesseurs, la 4<sup>e</sup> génération du feu est donc une construction artificielle et peu homogène, essentiellement issue d’un besoin administratif de distinguer ces « jeunes anciens combattants » des OPEX, professionnels, de ceux des conflits précédents. Pourtant cet artefact est une étape indispensable pour faciliter l’apparition d’une mémoire, puis d’une histoire, de cette époque contemporaine.

### ... QU’IL CONVIENT CEPENDANT DE FAIRE EXISTER

« Le monde combattant actuel se contracte inexorablement et risque de disparaître en silence et dans l’anonymat, si nous n’y prêtons pas suffisamment attention<sup>22</sup> », s’alarme Alain Clerc dans son éditorial. Alors qu’ils étaient près de 6,5 millions en 1935 et encore 5 millions en 1960, les anciens combattants recensés par l’ONAC-VG sont aujourd’hui à peine un million, dont moins de 300 000 au titre des OPEX. Dans un article intitulé « OPEX, le rôle irremplaçable des associations de combattants », l’auteur Xavier Guilhou déplore « le risque d’implosion de ce monde combattant qui est désormais confronté à une chute drastique de ses effectifs et à une atomisation de sa représentation sur le terrain avec une myriade d’associations<sup>23</sup> ». La moyenne d’âge de la 3<sup>e</sup> génération du feu étant en effet supérieure à 80 ans, ce monde combattant diminue rapidement du fait des nombreux décès. Or cette génération tient la quasi-totalité des présidences

22. Alain Clerc, « Le mot du président », op. cit.

23. Xavier Guilhou, « OPEX, le rôle irremplaçable des associations de combattants », article du 2 novembre 2019 posté sur le site de l’Association de soutien à l’armée française (ASAF) le 11 novembre 2019, <https://www.asafrance.fr/item/opex-le-role-irremplaçable-des-associations-de-combattants.html>.

des associations, participant ainsi à l'orientation de la politique des anciens combattants du ministère des Armées et à l'animation du réseau mémoriel, notamment par le biais d'un maillage en région. Faute de remplacement par les acteurs de la 4<sup>e</sup> génération, ce monde combattant disparaît peu à peu. Car si la 4<sup>e</sup> génération débute au lendemain de la guerre d'Algérie, elle ne prend en réalité corps que 30 ans plus tard. Le film de présentation de l'ONAC-VG<sup>24</sup> montre bien à deux reprises ce saut générationnel : une première fois lorsque, énumérant l'année de naissance de ses ressortissants et les conflits associés, il passe de « tu es né en 1940, tu passes 20 mois en Algérie » à « tu es né en 1970, tu fais la guerre du Golfe<sup>25</sup> » ; une seconde fois quelques instants plus tard, lors de la revue des âges marquants de l'office, en passant directement de 1958 (image de la guerre d'Algérie) à 1991 (guerre du Golfe). Les quelques acteurs de la 4<sup>e</sup> génération qui s'investissent aujourd'hui dans les associations sont ceux de la guerre du Golfe, rarement ceux des opérations récentes. Pour éviter une rupture dans la vie de ces associations, il faudrait donc que la 4<sup>e</sup> génération du feu s'engage plus rapidement que ses aînées. Pourtant, comme le montrent les entretiens réalisés auprès des officiers de l'École de guerre, cette génération ne se reconnaît pas en tant qu'« ancien combattant ». « Pour moi les anciens combattants, ce sont les porte-drapeaux de la Seconde Guerre mondiale », résume l'un d'entre eux. Ils le deviendront quand ils « [seront] à la retraite », quand ils « [auront] posé le képi », âge auquel ils pensent rejoindre les associations d'anciens combattants, comme la majorité des Français qui s'engagent dans la vie associative. Mais il sera sans doute trop tard, car une grande partie de ces associations aura probablement disparu. Il existe certes des associations dédiées aux OPEX, telles que l'ANOPEX ou la FNAME OPEX<sup>26</sup>, mais qui n'attirent que peu d'adhérents

24. Film « 100 ans au service du monde combattant – ONACVG », de 0'34 à 2'22, <https://www.onac-vg.fr/presentation-de-onacvg>.

25. Si l'on excepte les victimes du terrorisme, également ressortissants de l'ONAC-VG, citées entre les deux.

26. Association nationale des participants aux opérations extérieures et Fédération nationale des anciens des missions extérieures – OPEX.

et ne sont donc pas assez représentatives. Or, comme le souligne le Haut comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM) dans son 13<sup>e</sup> rapport<sup>27</sup>, « les associations agissent en précurseurs ou en relais des organismes institutionnels » et jouent un rôle essentiel dans le soutien des ayants droit comme dans la politique mémorielle. Il est donc essentiel de « trouver des astuces », comme le dit Alain Clerc, pour attirer les jeunes plus tôt dans ces associations, d'autant que la multiplication de contrats courts depuis la professionnalisation des armées éloigne plus rapidement les anciens soldats du monde militaire, alors que près de 30 000 d'entre eux quittent les armées chaque année. Car, plutôt qu'une « désaffection de cette 4<sup>e</sup> génération au feu pour relever leurs anciens et s'investir dans le devoir de mémoire<sup>28</sup> », peut-être faut-il y voir une ignorance des jeunes soldats sur les enjeux de cette continuité mémorielle.

La 4<sup>e</sup> génération du feu doit également trouver pleinement sa place dans ce monde combattant, non seulement pour défendre ses propres besoins d'entraide et de reconnaissance devant les parlementaires ou le ministère, mais également pour préserver une continuité entre la mémoire des conflits précédents et ceux de ces cinquante-cinq dernières années. « Ils ne peuvent plus continuer par leur absence sur les rangs à contribuer à briser cette chaîne intergénérationnelle qui fait la force de l'Histoire de notre pays<sup>29</sup> », alerte Xavier Guilhou qui appelle les combattants de la 4<sup>e</sup> génération du feu à être les nouveaux « passeurs de mémoire ». En leur absence, la place risque d'être prise par les descendants de la 3<sup>e</sup> génération du feu ou par les enfants des écoles, comme c'est déjà le cas parmi les porte-drapeaux lors des cérémonies commémoratives locales. Dans le premier cas, cela risquerait de donner une place trop importante dans notre mémoire collective aux guerres de décolonisation (liées à une certaine tendance à la victimisation) au détriment des conflits récents. Et dans le second cas,

27. HCECM, « La mort, la blessure, la maladie », 13<sup>e</sup> rapport, juillet 2019, p. 75.

28. Xavier Guilhou, « OPEX, le rôle irremplaçable des associations de combattants », *op. cit.*

29. *Ibid.*

même s'il est important que la jeunesse participe à la transmission de la mémoire, cela n'égalera jamais la parole des témoins directs de notre histoire contemporaine. Comme le dit encore Xavier Guilhou, « Un ancien combattant est d'abord un soldat vivant qui incarne des valeurs et une force d'âme. [...] Personne d'autre qu'un combattant qui a été au feu ne peut incarner mieux que lui la mémoire des combats de la France<sup>30</sup> ».

« Nous avons besoin d'eux pour transmettre nos valeurs. Ils ont besoin de nous pour défendre leurs droits. Qu'ils nous rejoignent<sup>31</sup> ! », écrit Alain Clerc dans l'éditorial de sa revue, qui appelle à l'unité des générations du feu autour des idéaux d'engagement et de volontariat. Le général Thorette associe à la notion de 4<sup>e</sup> génération du feu la même idée de continuité, de liens intergénérationnels, cette fois non plus avec les générations précédentes mais au sein même de cette génération. Les militaires des premières OPEX sont en effet les chefs des soldats d'aujourd'hui, le meilleur exemple étant sans doute le chef d'état-major des armées actuel, le général Lecointre, « ancien » du Rwanda, de Bosnie puis du Mali. En servant d'identité commune à ces OPEX, l'expression de 4<sup>e</sup> génération du feu permet de créer un sentiment de communauté, partagé également par les retraités, qui sert d'identité aux régiments et contribue à forger l'esprit de corps des armées. Cette prise de conscience d'appartenir à un même groupe permet selon le général Thorette de « faire comprendre aux jeunes qu'ils sont rentrés dans une mémoire collective ». Il leur appartient de faire vivre cet héritage, et d'inscrire leur histoire à la suite de celle des conflits précédents. C'est pourquoi il est important de donner corps à cette génération du feu et d'en vulgariser l'appellation, sans tarder, car les premières traces de son histoire sont déjà en train de disparaître : les combattants des premières OPEX ont déjà environ 70 ans, et les premières

30. *Ibid.*

31. Alain Clerc, « Le mot du président », *op. cit.*

tombes<sup>32</sup>, majoritairement des concessions de 30 ans familiales, sont déjà en déshérence, d'après le Souvenir français.

« La 4<sup>e</sup> génération, combien de divisions ? » pourrait-on écrire. Car seule la masse, permise par le regroupement de toutes les OPEX dans un ensemble unique, lui permettra de faire entendre sa voix. Selon le 13<sup>e</sup> rapport du HCECM<sup>33</sup>, plus de 258 000 titres de reconnaissance de la Nation ont été attribués par l'ONAC-VG au titre des OPEX entre 1993 et 2018, sans compter qu'une part non négligeable des militaires quittant le service actif n'engage pas les démarches nécessaires pour se faire connaître. Le volume de cette génération est donc loin d'être dérisoire. Pour s'imposer dans la sphère du monde combattant, il faudrait qu'elle s'organise en un bloc uni plutôt que de se morceler entre petits groupes spécifiques par théâtre, afin de former une masse audible. Peu importe le nom qu'on lui donne : « 4<sup>e</sup> génération du feu », « génération OPEX », ou même « combattants des OPEX », l'important est de s'en tenir à une notion englobante et de la faire connaître dans et hors du monde militaire. L'expression « 4<sup>e</sup> génération », tout artificielle qu'elle soit, a cependant le mérite, par l'effet de la numérotation, de créer une continuité avec les périodes précédentes de l'histoire militaire (tout du moins celle du XX<sup>e</sup> siècle). Elle commence également à être connue et utilisée par les parlementaires, comme le montre par exemple la question du sénateur de Haute-Savoie à la ministre des Armées en novembre 2019, concernant le devoir de mémoire envers cette génération<sup>34</sup>. C'est enfin une notion très facilement définissable. Dans le premier

32. Au moment du décès, la famille du militaire mort pour la France peut choisir de laisser le corps à la charge de l'État (qui l'entermera dans une sépulture perpétuelle, au sein d'un carré militaire ou d'une nécropole) ou de se voir restituer le corps. Si seulement 20 % des familles ont demandé la restitution après la Première Guerre mondiale, ce taux monte à 70 % après la Seconde Guerre et à presque 100 % depuis. À ce jour, seules quatre tombes de la 4<sup>e</sup> génération du feu sont entretenues par l'État. Les autres tombes de cette génération ont été prises en charge par les familles.

33. HCECM, « La mort, la blessure, la maladie », *op. cit.*, p. 137.

34. « Devoir de mémoire envers la 4<sup>e</sup> génération du feu », question écrite n° 13088 de M. Cyril Pellevat, Haute-Savoie, Les Républicains, publié dans le JO Sénat du 14 novembre 2019.

épisode du film présentant la construction du monument OPEX, le chef du projet à la DPMA<sup>35</sup> le résume ainsi en une phrase : « La 4<sup>e</sup> génération du feu, c'est-à-dire la génération des hommes qui ont combattu après la fin de la guerre d'Algérie<sup>36</sup>. » Il reste à lui donner de la consistance, en conservant au sein de cette communauté les militaires qui quittent l'institution chaque année, dont 30 à 50 % pourraient officiellement avoir droit au titre d'« ancien combattant ». Comme pour les générations du feu précédentes, il semble possible d'atteindre ce regroupement en s'appuyant d'abord sur des maillons intermédiaires tels que les associations d'unités ou de théâtres si les associations traditionnelles d'anciens combattants n'attirent pas immédiatement les soldats d'aujourd'hui. L'essentiel étant de lui faire prendre conscience d'elle-même, pour qu'elle développe ensuite sa propre mémoire et son histoire.

Si le caractère peu homogène et inachevé de la 4<sup>e</sup> génération du feu – malgré quelques points communs identifiables entre toutes les opérations extérieures – conduirait d'emblée à rejeter l'appellation, une construction forcée de cette génération apparaît néanmoins comme une étape indispensable pour lui permettre de prendre pleinement sa place dans le monde combattant et d'incarner les cinquante-cinq dernières années d'engagement militaire de la France. Car, comme pour le sentiment d'appartenance générationnel, la construction d'une mémoire des OPEX est loin d'être spontanée et peine à émerger.

### III. QUELLE PLACE POUR CETTE GÉNÉRATION DANS LA MÉMOIRE NATIONALE ?

#### DE L'IMPORTANCE DE CONSTRUIRE UNE MÉMOIRE

Parce que les opérations extérieures sont moins connues, parfois moins légitimes aux yeux de l'opinion publique, et qu'elles concernent un plus petit nombre d'acteurs que les générations du feu précédentes, leur mémoire et leur histoire n'ont pas émergé spontanément. Alors que les premiers combattants des OPEX arrivent à l'âge de la retraite, très peu d'entre eux ont déjà raconté leurs campagnes. Certes, il existe des livres écrits par des militaires qui témoignent de leur quotidien en opération (notamment depuis l'Afghanistan), mais peu d'ouvrages sur l'histoire même de ces conflits, leurs objectifs et leur déroulement. Dans cette « génération du temps resserré<sup>1</sup> », les témoins directs des événements écrivent plus tôt que les générations précédentes<sup>2</sup>, mais il s'agit davantage de tranches de vie que d'études historiques. Avant que les premiers acteurs des OPEX ne disparaissent, il est donc nécessaire de forcer le temps du témoignage (celui où « les acteurs moins nombreux sont confrontés au devenir de la mémoire qu'ils ont créée<sup>3</sup> ») puis le temps de l'histoire (lorsque « les acteurs fondateurs ont disparu ») de ces engagements, pour passer de l'émotion à l'intellectualisation de ces récits et les inscrire ainsi dans un temps plus long. « On ne parle pas tant de mémoire que parce qu'il n'y en a plus<sup>4</sup> », écrit Pierre Nora. Il est alors nécessaire de fabriquer cette mémoire avant que tout ne s'efface. Or la mémoire collective est le produit de souvenirs d'une expérience partagée, un regard porté sur une

35. Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives.

36. Film *Le monument OPEX*, épisode n° 1 « Les noms pour mémoire », 00'38, Ministère des Armées, 2019, <https://www.youtube.com/watch?v=ETNJ66QDNdw>.

1. Expression utilisée par Tristan Lecoq lors de son entretien pour cette étude.

2. Les anciens d'Algérie témoignent seulement aujourd'hui, plus de 40 ans après les faits.

3. *Le Souvenir français*, op. cit.

4. Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. 1 « La République », Paris, Gallimard, 1984, p. 17.

histoire finie, résolue, qui nécessite une prise de conscience de ce passé disparu. Penser la mémoire d'une génération multiple et toujours ouverte nécessite un effort supplémentaire même si, selon Jérémy Pignard, « le temps qui nous sépare des premières OPEX offre aujourd'hui aux chercheurs le recul nécessaire pour interroger cette jeune mémoire en construction<sup>5</sup> ».

Ce processus mémoriel de partage de réminiscences communes, théorisé par Maurice Halbwachs qui écrit que « la pensée sociale est essentiellement une mémoire, et que tout son contenu n'est fait que de souvenirs collectifs<sup>6</sup> », est aujourd'hui mis à mal par une tendance à l'individualisation de la mémoire. Autrefois anonymes (en partie en raison de leur nombre), les hommages funèbres sont aujourd'hui individualisés : les noms de Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello ont ainsi été largement médiatisés lors de leur décès en mai 2019, pour ne citer que cet exemple. Avec la multiplication de témoignages individuels par les proches des défunts sur internet et l'intérêt porté à la biographie des victimes lors d'un attentat ou d'une catastrophe, « notre société est devenue friande d'une mémoire moins collectivisée mais plus particularisée voire individualisée<sup>7</sup> », évoluant « vers une juxtaposition d'individualités plus que vers le sentiment d'appartenance à un groupe nationalement fort<sup>8</sup> ». Ce phénomène s'explique entre autres par la valeur accordée à la vie dans notre société contemporaine, y compris celle d'un soldat. La mort étant désormais vécue comme inacceptable, la guerre devient moins héroïque que meurtrière et est alors plus difficile à commémorer et à inscrire dans une histoire collective. La construction d'une mémoire de la 4<sup>e</sup> génération du feu se heurte

5. Jérémy Pignard, « Quelle place pour les OPEX dans la mémoire nationale ? », *Les Chemins de la mémoire*, « La France en OPEX, 50 ans d'engagement », Ministère des Armées, numéro hors-série, novembre 2017, p. 52-57.

6. Maurice Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Félix Alcan, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1925, p. 211.

7. Jean-Pierre Rioux, « Mémoire des guerres du XX<sup>e</sup> siècle, questions du XXI<sup>e</sup> », *Inflexions*, n° 25, 2014, p. 79.

8. Carole Marchal, *L'Hommage politique aux soldats français morts en Afghanistan*, op. cit., p. 124.

à cette tendance du militaire « martyr », où l'on « ne distingue plus le héros de la victime chez le soldat<sup>9</sup> ».

Lutter contre ces deux biais nécessite dès lors un processus conscient de création de la mémoire, en choisissant les valeurs qui méritent d'être reconnues. Car toute mémoire induit une reconstruction du passé, dans laquelle « la société tend à écarter de sa mémoire tout ce qui pourrait séparer les individus, éloigner les groupes les uns des autres<sup>10</sup> ». La mémoire collective sacrifie l'objectivité à la cohérence car « en même temps qu'ils le [le passé] reconstruisent, ils le déforment<sup>11</sup> ». Carole Marchal identifie le même procédé dans l'hommage rendu aux soldats morts en opération (première étape vers la création d'une mémoire) qui sert selon elle « à désigner ce qui sera objet d'admiration ou au contraire de répulsion et donc à définir les valeurs communes de la Nation<sup>12</sup> ». Il s'agit à la fois d'un choix positif, qui permet de transformer un drame en un fragment d'une histoire globale, mais également d'un choix négatif, par lequel on décide d'oublier les valeurs qui n'ont pas été retenues. Ce choix des valeurs à retenir pour la 4<sup>e</sup> génération du feu (comme pour les générations précédentes) est ainsi parfaitement résumé dans la directive mémorielle triennale<sup>13</sup> du ministère des Armées :

« - honorer les combattants des différents conflits contemporains [...] ;

- transmettre les valeurs du monde combattant et de la République française [volonté de défendre et protéger la France, ardeur à vaincre, courage, dévouement et esprit de sacrifice, liberté...] ;

- contribuer au renforcement de l'unité de la Nation. »

Le ministère choisit de mettre à l'honneur l'héroïsme et non la victimisation, le collectif et non l'individu. Lors des cérémonies

9. *Ibid.*, p. 143.

10. Maurice Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, op. cit., p. 206.

11. *Ibid.*, p. 211.

12. Carole Marchal, *L'Hommage politique aux soldats français morts en Afghanistan*, op. cit., p. 126.

13. Directive mémorielle triennale 2020-2022 (n° D8117/ARM/SEMARM du 20 décembre 2019).

commémoratives, l'accent mis sur ces valeurs permet de renforcer l'unité nationale, comme l'observe Carole Marchal à propos de l'hommage aux militaires morts pour la France : « Si c'est bien la Nation entière qui souffre de la mort de ces soldats, cette souffrance et la reconnaissance de cette souffrance permettent la construction d'un groupe uni. L'hommage permet donc de matérialiser la figure abstraite qu'est la Nation<sup>14</sup>. » Car l'unité de la nation française a longtemps été faite par les guerres : « La mémoire de la France réside ainsi en grande partie dans son armée [...] c'est donc en partie par la transmission d'une culture historique et militaire que cette mise en récit pourra prendre forme<sup>15</sup> », que pourra émerger une histoire universelle. Il y a bien sûr une part de politisation dans ce processus, puisque le choix des valeurs à conserver contribue à légitimer l'action politique, à « empêcher les discours dissonants. Il n'y a pas de contestation possible au moment de la cérémonie<sup>16</sup> » d'hommage. Mais en écrivant un récit collectif par lequel chacun se sent concerné, ces cérémonies permettent l'émergence d'une mémoire nationale. Encore faut-il que la population se reconnaisse dans ce récit : « Ensemble ? Là est toute la question, puisque le culte du souvenir exige que ses célébrants sachent au nom de quels projets ils s'assemblent<sup>17</sup> », écrit l'historien Jean-Pierre Rioux dans son éditorial pour le numéro « Commémorer » de la revue *Inflexions*.

Or la cohésion d'une nation se fait souvent d'abord autour de la mort, d'une perte. « La souffrance en commun unit plus que la joie. En fait de souvenirs nationaux, les deuils valent mieux que les triomphes, car ils imposent des devoirs, ils commandent l'effort en commun<sup>18</sup> », déclarait Ernest Renan à la Sorbonne en 1882. C'est cette même idée qu'un chef de section interrogé par Carole Marchal en 2013 reprenait en ces termes : « il n'y a pas

14. Carole Marchal, *L'Hommage politique aux soldats français morts en Afghanistan*, op. cit., p. 127.

15. *Ibid.*, p. 125-126.

16. *Ibid.*

17. Jean-Pierre Rioux, « Éditorial », *Inflexions*, n° 25, 2014, p. 8.

18. Ernest Renan, « Qu'est-ce qu'une nation ? », discours en Sorbonne du 11 mars 1882.

de communication, ou très peu, autour de nos victoires ou de nos réussites sur le théâtre, parce que ça ne parle pas beaucoup finalement, ce n'est pas comme si on défendait nos frontières. [...] ça ne parle pas aux gens si on dit que tel village est pacifié au cœur de l'Afghanistan. [...] Et donc la seule communication finalement, c'est quand il y a des soldats qui meurent<sup>19</sup> ». La construction d'une mémoire collective commence donc la plupart du temps par un hommage funèbre – émotion immédiate souvent individualisée, célébration des morts du présent – pour s'inscrire ensuite dans une temporalité plus longue, à travers des commémorations au message plus global – intégration des morts du présent dans un passé collectif. Cette mémoire, encore multiple et portée par des acteurs vivants, a vocation à sortir ensuite du registre émotionnel pour intégrer une histoire nationale universelle. Mais pour que ce processus se réalise, la mémoire a besoin, au fur et à mesure de la disparition des témoins directs, de s'incarner dans des monuments ou des cérémonies : « moins la mémoire est vécue de l'intérieur, plus elle a besoin de supports extérieurs et de repères tangibles d'une existence qui ne vit plus qu'à travers eux<sup>20</sup> ». C'est justement parce que la mémoire collective n'est pas spontanée mais est le fruit d'une construction réfléchie que les hommes créent et entretiennent ces lieux de mémoire. « Si ce qu'ils défendent n'était pas menacé, on n'aurait pas besoin de les construire<sup>21</sup> », résume Pierre Nora.

Dans un contexte d'individualisation et de victimisation de la mémoire, et peut-être également de quête de modèles héroïques, c'est cette construction des lieux de mémoire de la 4<sup>e</sup> génération du feu qu'il convient de développer pour que celle-ci, à la suite des précédentes, s'inscrive dans le roman national français et contribue à en transmettre les valeurs fondamentales.

19. Carole Marchal, *L'Hommage politique aux soldats français morts en Afghanistan*, op. cit., p. 57.

20. Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire », op. cit., p. 26.

21. *Ibid.*

## UNE CONSTRUCTION COMMENCÉE IL Y A UNE DIZAINE D'ANNÉES

Le contrôleur général (2S) Barcellini, président général du Souvenir français, fait reposer la création d'une politique mémorielle sur les quatre piliers suivants<sup>22</sup> :

- des morts héroïques à honorer : soldats morts pour la France, résistants déportés... ;

- des héros sortis vivants de la période concernée (tels Foch et Pétain pour la Première Guerre mondiale, de Gaulle pour la seconde, Bigeard et Geneviève de Galard pour l'Indochine...), pour que cette mémoire ne soit pas uniquement mortifère ;

- des acteurs pour prendre en charge cette mémoire et la véhiculer : associations d'anciens combattants ou mémorielles, écoles, musées, acteurs institutionnels... ;

- des outils servant de supports à la mémoire, qui peuvent prendre différentes formes : monuments, stèles ou plaques, lieux des combats (tranchées, plages du débarquement...), nécropoles, cérémonies commémoratives ou outils de transmission comme les musées, internet, les films ou la littérature.

On pourrait y ajouter un public, pour entendre les messages véhiculés et garantir ainsi la transmission de la mémoire.

En appliquant ces critères aux trois premières générations du feu, on s'apercevrait que leurs politiques mémorielles sont parfois incomplètes<sup>23</sup>. En ce qui concerne la quatrième, la guerre d'Afghanistan et en particulier la perte de dix militaires à Uzbin en 2008<sup>24</sup> ont réappris à la nation française que ses soldats mourraient en opération et que peu d'hommages leur étaient rendus. On assiste donc depuis une dizaine d'années à l'émergence d'une

22. Piliers décrits lors de l'entretien conduit pour cette étude et repris dans le livret de présentation de l'association.

23. Il y a par exemple peu de héros de la guerre d'Algérie, et les outils mémoriels des premières générations sont souvent multiples, comme on l'a vu en première partie de cette étude.

24. À l'époque, plus grosse perte de l'armée française en un seul jour depuis l'attentat du Drakkar en 1983 (58 morts), à l'exception du bombardement du camp de Bouaké en 2004 (9 morts), qui fut perçu comme un accident et eut donc moins d'effet sur l'opinion publique. Il y a eu depuis 13 morts, lors d'un accident d'hélicoptères le 25 novembre 2019.

mémoire des OPEX les plus récentes dans les quatre domaines décrits ci-dessus, mémoire qui bénéficie rétroactivement aux premières opérations extérieures. À l'image de la 4<sup>e</sup> génération elle-même, cette mémoire est encore en construction, et a la particularité de se créer autour d'une période encore ouverte.

Si l'on considère le premier pilier, celui des morts héroïques à honorer, cette génération bénéficie, comme nous l'avons vu plus haut, et contrairement aux précédentes, d'une individualisation des hommages rendus, grâce à son petit volume et au prix accordé aujourd'hui à la vie d'un citoyen français. Depuis une dizaine d'années, le nom et la biographie de chaque soldat mort pour la France a été médiatisé à plus ou moins grande échelle. Si le travail autour du monument OPEX a montré qu'établir la liste des morts pour la France depuis 1963 n'était pas si aisé, les débats portaient toujours sur les circonstances de la mort (pouvant ouvrir droit ou non à la mention<sup>25</sup>) et non sur l'identité ou le nombre de morts. Il n'y a pas de soldats inconnus de la 4<sup>e</sup> génération du feu, alors qu'il y en a pour les trois précédentes<sup>26</sup>, même si le grand public l'ignore souvent. La liste des morts, outre leur inscription sur le monument OPEX, est mise en ligne dans la base du site *Mémoire des hommes*, et sur les pages « In memoriam » du ministère des Armées et de l'armée de terre pour les OPEX les plus récentes.

Il n'y a en revanche pas de héros vivants de cette génération. Si le héros est celui qui « au service du Pouvoir, est capable de se contraindre par loyauté malgré la peur de la mort<sup>27</sup> », tout soldat engagé au combat est alors un héros, et l'hommage funèbre rendu à ceux qui meurent va bien dans ce sens. Mais cette image héroïque n'est associée qu'aux militaires décédés : qui connaît, à

25. Le CNE Friconneau, décédé en juin 2015 en Ex-Yougoslavie, a reçu par exemple, le 20 mai 2020, la mention Mort pour la France à la suite d'une requalification des circonstances de son décès. Son nom a été inscrit sur le Monument OPEX.

26. La nécropole de Notre-Dame-de-Lorette contient par exemple des tombes de soldats inconnus des deux guerres mondiales, de l'Algérie et de l'Indochine.

27. Henri Hude, « Héros, victime, judiciarisé », *Inflexions*, n° 15, septembre 2010, p. 17.

l'intérieur ou en dehors des armées, le nom d'un grand chef ou d'une grande bataille contemporaine ? À l'exception de Kolwezi et de l'assaut de Vrbanja, remis temporairement sous le feu des projecteurs lors de la nomination du général Lecointre au poste de chef d'état-major des armées, il n'y a pas de récit héroïque de la 4<sup>e</sup> génération du feu : sa mémoire se construit aujourd'hui exclusivement par les morts. Il s'agit ici d'une piste que les acteurs de la mémoire nationale pourraient développer. Est-ce parce que les formes de combat actuelles et le rythme de rotation des unités sur les théâtres d'opérations ne se prêtent plus à l'émergence de « grands capitaines » ? Est-ce parce que les manœuvres, trop complexes, ne sont plus le fait d'un homme seul ? Ou parce que ni les armées ni les historiens militaires ne prennent désormais le temps d'identifier et de raconter ces exploits ? Il est pourtant paradoxal, à l'heure du renforcement des valeurs individuelles et de la personnalisation des acteurs politiques, qu'il semble si compliqué de faire émerger dans le récit national des unités ou des soldats exemplaires, alors même que ceux-ci sont récompensés par des médailles.

Quant aux acteurs chargés de véhiculer cette mémoire, les enjeux d'attractivité auxquels sont confrontées les associations d'anciens combattants ont déjà été évoqués plus haut. Ces dernières jouent pourtant un rôle indispensable dans la construction de la politique mémorielle de la 4<sup>e</sup> génération du feu : elles ont par exemple été largement sollicitées lors de la construction du monument OPEX pour établir et vérifier la liste des morts, et sont très souvent à l'origine de la création des outils de mémoire étudiés ci-dessous.

Sur le plan étatique, la DPMA et l'ONAC-VG sont bien sûr des acteurs incontournables, d'une part parce qu'ils sont chargés de faire vivre la mémoire, et d'autre part parce qu'ils permettent de conserver un lien avec les militaires de cette génération même après qu'ils ont quitté les armées, à l'instar des anciens combattants des générations précédentes invités régulièrement lors des cérémonies. Ce lien est essentiel pour provoquer le témoignage des acteurs vivants de ces conflits. Le maillage territorial de l'ONAC-VG permet également de porter ce message au plan

local, alors que « l'absence d'associations d'anciens combattants d'OPEX dans les communes rend [...] difficile la création d'un hommage spécifique à une échelle locale » et que « proportionnellement aux guerres précédentes, très peu de communes ont à faire face à la perte d'un de leurs ressortissants en OPEX<sup>28</sup> ». « Conforter la mémoire des opérations extérieures » est également l'une des priorités données pour la période 2020-2022 par la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées dans sa dernière directive mémorielle, même si cette politique s'appuie principalement sur les événements qui seront organisés localement.

Enfin, les acteurs de l'Éducation nationale contribuent aussi à diffuser la mémoire et l'histoire des opérations extérieures : « les programmes d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique (EMC) offrent une place importante aux opérations extérieures au collège, comme au lycée [...] Le programme d'EMC propose par ailleurs de travailler plus spécifiquement sur ces Opex dans le cadre de l'enseignement de défense<sup>29</sup> », selon Naïma Page, professeur d'histoire en classe de défense et de sécurité globale au collège Mallarmé de Paris. On pourrait également citer le *Dictionnaire des opérations extérieures*<sup>30</sup>, travail de vulgarisation des OPEX élaboré par Philippe Chapleau et Jean-Marc Marill. Ou encore l'enseignement de défense soutenu par la DPMA, les appels à projet pédagogiques, la revue *Chemins de mémoire* (dont un hors-série OPEX) ou le site *Educ@def* à destination des enseignants. Cependant, les classes de défense binômées avec des unités des forces et les masters de défense étudient généralement les opérations récentes, laissant de côté celles des années 1970 et 1980. Et si le Service historique de la défense (SHD) et le Centre de doctrine et d'enseignement au

28. Jérémie Pignard, « Quelle place pour les OPEX dans la mémoire nationale ? », *op. cit.*

29. Naïma Page, « Une histoire à enseigner aux scolaires », *Les Chemins de la mémoire*, « La France en OPEX, 50 ans d'engagement », *op. cit.*, p. 58.

30. Philippe Chapleau et Jean-Marc Marill, *Dictionnaire des opérations extérieures de l'armée française*, Paris, Nouveau monde éditions/Ministère des Armées/ECPAD, 2018.



commandement (CDEC) de l'armée de terre commencent à étudier l'histoire de ces opérations<sup>31</sup>, aucune grande manœuvre de ces cinquante-cinq dernières années n'est aujourd'hui enseignée à l'École de guerre.

Des quatre piliers évoqués par le contrôleur général (2S) Barcellini, ce sont surtout les outils de mémoire qui se sont développés depuis une dizaine d'années pour cette génération, passant d'un niveau local à une portée nationale. Sur le plan des cérémonies tout d'abord, la commémoration des morts en OPEX a d'abord été l'affaire des régiments rendant hommage dans un certain entre soi à la perte de l'un des leurs. Pour les générations du feu précédentes, la mort d'un soldat était simplement annoncée par le maire à sa famille. Puis avec la prise de conscience de l'opinion publique pendant la guerre d'Afghanistan, l'hommage funèbre est devenu peu à peu systématique et national. Carole Marchal explique très bien dans son livre ce déplacement de la cérémonie de l'aéroport de Roissy à la cour des Invalides à partir de février 2011, au départ pour des contingences uniquement matérielles<sup>32</sup>. Aujourd'hui, cette cérémonie est au cœur du Plan hommage mis en œuvre à chaque mort au combat d'un militaire en opération, le plaçant en quelque sorte au même niveau que les autres « Grands Hommes » honorés dans cette cour (anciens présidents de la République, artistes...). Présidées par la ministre des Armées voire par le président de la République<sup>33</sup>, on pourrait déplorer que ces cérémonies fassent l'objet d'une récupération politique. Ou bien y voir, comme l'un des officiers de l'École de guerre interrogés, l'occasion de sortir du « jardin secret » des

31. Le CDEC a notamment publié dans la collection « Cahier du RETEX » des numéros « 50 ans d'OPEX en Afrique 1964-2014 » et « 50 ans d'opérations aéroportées 1967-2017 ».

32. La fermeture pour travaux des salons de l'aéroport de Roissy, où étaient rendus auparavant ces hommages à la descente de l'avion rapatriant les corps, a obligé le déplacement de la cérémonie dans la cour des Invalides. L'usage est resté.

33. Emmanuel Macron a ainsi présidé les cérémonies d'hommage aux deux commandos décédés le 10 mai 2019 et aux 13 militaires tués dans un accident d'hélicoptères au Mali le 25 novembre 2019, tandis que Florence Parly a présidé celle des deux hussards parachutistes décédés le 5 septembre 2020 au Mali.

régiments pour faire rayonner la mémoire des opérations extérieures au-delà du monde militaire, lors de moments solennels d'unité de la Nation. Certes, les médias comme les politiques mettent alors en scène la 4<sup>e</sup> génération du feu, mais celle-ci bénéficie en échange d'une tribune à exploiter.

À la suite du rapport Kaspi de 2008 sur la modernisation des commémorations publiques<sup>34</sup>, le 11 novembre est devenu depuis 2012<sup>35</sup> un jour de commémoration de tous les morts pour la France, permettant ainsi d'inscrire la 4<sup>e</sup> génération du feu dans le calendrier mémoriel. Le général Dominique Delort, comme l'indique le titre de son livre *11 novembre : les soldats reconnus*<sup>36</sup>, y voit une première marque de gratitude qui permet de sortir de l'ombre cette génération. Désormais, les noms des militaires morts pour la France depuis le 11 novembre précédent sont lus dans toutes les communes. Certaines associations, appuyées par des parlementaires, réclament davantage en souhaitant la création d'une « journée dédiée aux victimes des opérations extérieures<sup>37</sup> » qui pourrait être le 23 octobre, jour anniversaire de l'attentat du Drakkar. Mais le 11 novembre présente l'avantage de ne pas privilégier un théâtre, tout en inscrivant la 4<sup>e</sup> génération du feu dans la continuité des précédentes. Enfin, comme l'observe Jérémie Pignard dans son article, le 14 juillet est également une opportunité de faire connaître les OPEX en mettant à l'honneur les troupes engagées en opération, comme par exemple lors du défilé du détachement « Sangaris » sur les Champs-Élysées le 14 juillet 2016. C'est aussi l'occasion d'en donner une image positive, associée à des valeurs héroïques, et « de ne pas réduire la

34. André Kaspi, *Rapport de la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques*, novembre 2008.

35. Loi n° 2012-273 du 28 février 2012 fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France.

36. Dominique Delort, *11 novembre : les soldats reconnus*, Limoges, Lavauzelle, « Histoire, mémoire et patrimoine », 2018.

37. « Journée dédiée aux victimes des opérations extérieures », question écrite n° 13157 de Mme Marta de Cidrac, Yvelines, Les Républicains, publiée dans le JO Sénat du 21 novembre 2019. On peut s'étonner du choix du mot « victimes » pour parler des soldats décédés dans l'exercice de leur métier.

construction mémorielle [de cette génération] au seul hommage rendu aux morts<sup>38</sup> ».

Depuis une dizaine d'années, la mémoire de la 4<sup>e</sup> génération du feu commence également à s'appuyer sur des supports matériels. D'abord grâce à des initiatives communales comme celle de Saint-Aupre-en-Isère, qui inaugura le 11 novembre 2011 l'inscription du nom d'un soldat mort pour la France en Afghanistan sur le monument aux morts du village, au côté de ceux des conflits précédents, le faisant ainsi entrer dans le panthéon communal. Ce geste a depuis été rendu obligatoire par la loi du 28 février 2012 qui impose l'inscription des noms des morts pour la France en OPEX sur le monument aux morts de leur commune de naissance ou de celle de leur dernière domiciliation. « La décision n'appartient plus aux communes, ni même aux familles qui ne peuvent refuser cet hommage<sup>39</sup> », écrit Jérémy Pignard. Le Souvenir français a également entrepris un travail de géolocalisation des tombes des militaires morts en OPEX et propose aux familles d'en assurer l'entretien, afin de prévenir leur disparition. Face au « déracinement de la mémoire » – selon l'expression du contrôleur général (2S) Barcellini – causé par l'éparpillement de ces tombes, cette initiative tend à réconcilier les mémoires familiale, locale (celle des communes où sont enterrés les soldats) et nationale de la 4<sup>e</sup> génération. Contrairement aux deux premières générations du feu, cette dernière ne peut pas s'appuyer sur les paysages pour entretenir sa mémoire, car les opérations extérieures ont eu lieu par définition hors de France. Pour lui permettre de matérialiser sa mémoire, il est donc essentiel de lui offrir des lieux de rassemblement et de commémoration, tels que les stèles ou les monuments. De tels édifices se sont développés sur les théâtres d'opérations ou dans les unités : il existe

38. Jérémy Pignard, « Quelle place pour les OPEX dans la mémoire nationale ? », *op. cit.*, p. 55.

39. *Ibid.*, p. 56. Le nom du maréchal des logis S.T., qui selon le souhait de sa famille n'a pas figuré dans les médias ni même dans les communications internes au ministère des Armées, est ainsi inscrit sur le Monument OPEX et dans la base du site *Mémoire des hommes*.

par exemple une stèle à tous les soldats morts en Centrafrique depuis 1963 dans le camp de Bangui, un monument aux morts du Service des essences des armées dans le fort de Vanves ou un édifice rendant hommage aux militaires du régiment tombés en Afghanistan dans le quartier du 93<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de montagne de Varcès. Mais ces lieux sont souvent confidentiels, et accessibles uniquement à la communauté militaire. Or « les lieux où [la mémoire] se condense et s'exprime ont tous en commun d'être des lieux communs, des centres de participation collective<sup>40</sup> », selon Pierre Nora. Des monuments de plus grande envergure ont donc vu le jour ces dernières années au niveau local, portés généralement par les associations : par exemple celui des « Veilleurs de la Paix » inauguré le 29 juin 2002 à Haudainville en hommage aux 69 soldats français morts dans les Balkans entre 1992 et 1996<sup>41</sup>, ou encore celui de Theix<sup>42</sup> érigé en 2018 dans le Morbihan à la mémoire de tous les militaires français tombés en OPEX. En 2011 enfin, l'État s'est saisi de la question en commandant au général Thorette un rapport sur la construction d'un monument aux opérations extérieures, en réponse à la demande des chefs militaires relayée par les associations. Après huit ans de procédures, ce mémorial a finalement été inauguré le 11 novembre 2019 dans le jardin Eugénie-Djendi à Paris. Le choix du calendrier, en faisant coïncider l'inauguration du monument avec les cérémonies d'hommage du 11 novembre, illustre bien la volonté d'inscrire cette 4<sup>e</sup> génération du feu dans la continuité des précédentes, et de lui donner toute son importance. Les morts pour la France en OPEX rejoignent ainsi la grande famille de leurs prédécesseurs commémorés chaque 11 novembre sous l'Arc de triomphe.

Ancrée dans le temps grâce à la loi de 2012, qui l'a fait sortir du domaine familial et régimentaire pour l'inscrire dans le

40. Pierre Nora, « La génération », *op. cit.*, p. 959.

41. Financé et réalisé par l'Association nationale des titulaires du titre de reconnaissance de la Nation (ANT-TRN).

42. Érigé par l'ANPAVI (Association nationale des parents et amis des victimes des interventions de paix dans les Balkans) et dont la gestion a été reprise par le Souvenir français à la suite de la dissolution de cette association.

calendrier national, la mémoire de la 4<sup>e</sup> génération du feu a désormais franchi une étape supplémentaire en s'enracinant dans l'espace, grâce à ce monument qui a très vite trouvé sa place dans notre paysage commémoratif.

#### LE MONUMENT OPEX, NOUVEAU SUPPORT MATÉRIEL DE CETTE MÉMOIRE

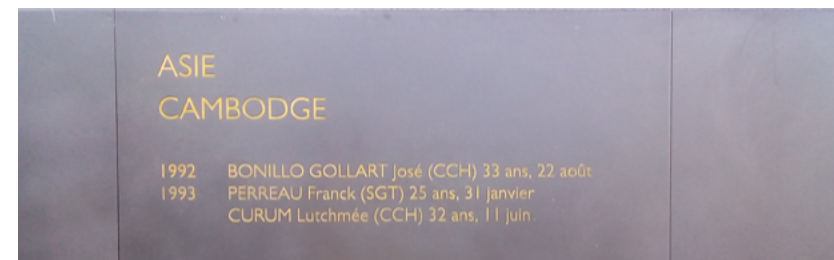
Très attendu par les familles des militaires décédés et les associations d'anciens combattants, le Monument aux morts pour la France en opérations extérieures offre un support matériel à la mémoire de la 4<sup>e</sup> génération du feu. Alors que le caractère expéditionnaire des OPEX empêche de construire un « tourisme de mémoire » pour cette génération, ce mémorial permet de rassembler en un lieu unique et de portée nationale la mémoire des cinquante-cinq dernières années de combat de l'armée française. Fidèle à l'idée d'Ernest Renan que les deuils unissent plus que les victoires, le monument OPEX est un hommage aux morts, qui véhicule trois messages résumés par le président Emmanuel Macron lors de son discours d'inauguration.

Il s'adresse tout d'abord aux militaires français : « Aux combattants, il montre que la Nation n'oublie pas ses morts pour la France<sup>43</sup> », que leur engagement ne sera pas effacé ni méconnu s'ils disparaissent en opération, que leurs noms pourront être lus dans le marbre par les générations suivantes. « Parce qu'il est profondément bien de faire son devoir civique, ceux qui l'ont accompli jusqu'à la mort ne doivent jamais être oubliés<sup>44</sup> », écrit Antoine Prost. La construction du monument OPEX permet de rattraper cet oubli, de remettre dans la lumière les morts d'opérations souvent méconnues. Qui se souvient par exemple du

43. Discours du président Emmanuel Macron lors de l'inauguration du Monument aux morts pour la France en opérations extérieures le 11 novembre 2019, <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/11/11/11-novembre-2019-hommage-a-nos-heros-dhier-et-daujourdhui>.

44. Antoine Prost, « Les monuments aux morts », dans *Les Lieux de mémoire*, t. I. « La République », Paris, Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », 1984, p. 221.

décès de trois soldats français au Cambodge en 1992 et 1993 ? « Ces soldats sortent enfin de l'ombre », « il y a enfin de la reconnaissance », ont déclaré les familles des défunts à France 24 le jour de l'inauguration<sup>45</sup>.



Le deuxième message de ce monument est d'ailleurs destiné à ces proches : « aux familles, il témoigne de notre attachement et de la reconnaissance nationale<sup>46</sup> ». Non seulement la Nation n'oublie pas ses morts, mais l'ensemble de la population française les remercie, et avec eux leurs familles, pour leur abnégation. Cette notion d'hommage, de remerciement, est présente chez tous les artisans qui ont participé à la fabrication du monument : « quand on fait ce genre d'œuvre-là on pense forcément aux gens qui vont au front quotidiennement [...] pour nous c'est un peu un honneur » ; « en plus du côté artistique, il y a aussi un hommage à rendre » ; « ça me touche de rendre hommage à ces personnes-là qui sont tombées pour la France »<sup>47</sup>. Le monument OPEX est voulu comme un lieu de souvenir, de rassemblement pour les familles ou les camarades de ces soldats morts au combat. « C'est désormais ici que les Français se recueilleront » pour

45. Stéphanie Trouillard, « Inauguration du monument aux morts en opérations extérieures : "ils sortent de l'ombre" », publié le 11 novembre 2019 - 20:04 sur le site de France 24, <https://www.france24.com/fr/20191111-inauguration-monument-morts-france-opex-famille-macron-operations-exterieures>.

46. Discours d'Emmanuel Macron, *op. cit.*

47. Film *Le monument OPEX*, épisodes n° 3 « Les modèles de cire » et n° 4 « À l'épreuve du feu », Ministère des Armées, 2019, <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?laref=1554&titre=videos-de-presentation-du-memorial-opex>.

commémorer cette 4<sup>e</sup> génération du feu. « Dans la pierre, nous avons gravé votre souvenir pour que chaque jour la Nation y lise à la fois le prix de la liberté, le souvenir de l'engagement de ses soldats<sup>48</sup>. »

Car la troisième fonction de ce monument est bien d'inscrire ces opérations dans notre histoire nationale. Il « nous parle aussi des combats d'aujourd'hui<sup>49</sup> », en rappelant, grâce à la lecture des panneaux explicatifs ou la liste des dates et des pays gravés dans le marbre, que la France n'a cessé d'intervenir dans le monde depuis 1963. « Il y a eu des grandes guerres qui ont été commémorées, maintenant c'est au tour des petites<sup>50</sup> », explique à France 24 le fils de l'adjudant Xavier Andreoli, mort en Bosnie-Herzégovine en 2001. Sorte de piqûre de rappel aux Français sur l'engagement de leurs armées, le monument incarne les valeurs qui ont justifié ces opérations : « il rappelle que la liberté existe grâce à ceux qui sont prêts à donner leur vie pour la défendre<sup>51</sup> ».



48. *Ibid.*

49. *Ibid.*

50. Stéphanie Trouillard, « Inauguration du monument aux morts en opérations extérieures », *op. cit.*

51. Discours d'Emmanuel Macron, *op. cit.*

S'il n'y a eu « que » 570 morts en 55 ans, comparé aux générations du feu précédentes, le visiteur est néanmoins surpris par l'ampleur de la liste des noms, et par le nombre de soldats décédés dans certains pays (tel que le Tchad, qui s'étend sur six panneaux). Le monument OPEX « donne à voir » ces opérations, fait prendre conscience de leur nombre et de leur fréquence à travers l'énumération des noms et des théâtres.

Le vide important laissé entre chaque zone géographique, prévu pour accueillir les prochains décès, permet également de se rendre compte du caractère contemporain de cette 4<sup>e</sup> génération du feu, dont les soldats sont engagés au moment même où le visiteur contemple le monument. On ne commémore pas ici une histoire finie, on rend hommage à l'engagement passé mais aussi présent des soldats français. Contrairement aux monuments dédiés aux générations précédentes, qui célèbrent tous une période révolue, clairement définie dans le temps, le monument OPEX est le seul à avoir été créé volontairement inachevé. Il expose ainsi une mémoire en construction, commencée alors que les événements qu'elle commémore sont encore en cours. De cette façon, le temps de la réécriture du passé, le temps de la prise de recul habituellement indissociable de la création d'une mémoire, est aboli. Le monument OPEX inscrit ces opérations dans notre histoire nationale, mais il l'inscrit de manière brute, instantanée. L'image très positive dont bénéficient actuellement les armées fait que ce monument n'est aujourd'hui pas remis en question, comme en atteste la rapidité avec laquelle il est devenu un repère et une étape incontournable à chaque nouvel hommage. Mais on pourrait s'interroger sur la façon dont serait perçue l'inscription des noms d'une OPEX considérée comme illégitime aux yeux de l'opinion publique.

Pour transmettre ces trois messages, il a été fait le choix non pas d'un tombeau invitant au silence ou d'un mémorial isolé du public derrière des barrières, mais d'un lieu de vie et de passage. Situé dans un endroit « symboliquement très fort puisque c'est juste à côté de l'administration centrale du ministère des Armées et en même temps dans un lieu qui est très largement accessible au

public<sup>52</sup> », ce monument est placé sur une des voies d'accès au parc André-Citroën : l'allée coupe le carré du monument en diagonale, invitant les promeneurs à le traverser plutôt qu'à le contourner.



Il est donc visible de tous les utilisateurs du jardin : enfants, promeneurs, visiteurs, joggeurs ou simples passants. L'artiste, Stéphane Vigny, a imaginé dès le début son projet comme une façon d'incarner les OPEX, de les rendre concrètes pour le public : « Je suis parti du constat que les opérations extérieures sont souvent quelque chose d'abstrait dans l'imaginaire collectif. J'ai donc eu envie de réaliser une œuvre accessible et immédiatement compréhensible par le plus grand nombre. Je n'ai pas construit ce monument à partir d'éléments abstraits et allégoriques. [...] J'ai ainsi fait le choix de l'explicité<sup>53</sup>. » Les six porteurs en bronze sont posés de plain-pied au centre du carré, à taille réelle, invitant les visiteurs à se mesurer à eux. Lors des séances d'observation menées pour cette étude, plusieurs personnes ont été vues comparant leur taille à celles des statues, touchant les plis des treillis ou le visage des porteurs.

52. Film *Le monument OPEX*, épisode n° 1 « Les noms pour mémoire », 01/01.29, Ministère des Armées, 2019, <https://www.youtube.com/watch?v=ETNJ66QDNdw>.

53. Interview de Stéphane Vigny dans *La France en OPEX, 50 ans d'engagement*, op. cit., p. 57.



Car les six corps, moulés à partir de militaires vivants choisis comme modèles, frappent par leur réalisme. « J'ai souhaité représenter ce cortège à l'échelle réelle et sans socle, à même le sol, pour souligner l'appartenance de ces femmes et de ces hommes à l'ensemble de la communauté<sup>54</sup>. » Grâce aux six coiffes différentes, chaque soldat, quel que soit son grade, son armée ou service, peut en effet s'identifier à l'un des porteurs. Ils symbolisent aussi la diversité des soldats décédés, dont deux étaient des femmes<sup>55</sup>, 78 des officiers, 208 des sous-officiers et 284 des militaires du rang. L'ensemble du monument invite à une certaine solennité, par son caractère sobre et intemporel : « c'est un monument très peu bavard, d'une certaine manière, et on a réussi à garder cette simplicité qui fait que c'est très universel<sup>56</sup> », commente Éric Binnert, coordinateur du projet à l'agence Pièces montées dans le film de présentation du monument.

54. *Ibid.*

55. La première, Anita Mignot, est décédée en 2004 au Kosovo ; la seconde, Laurence Briançon-Forest, a trouvé la mort en 2007 lors d'un accident d'avion dans le Sinaï, en Égypte.

56. Film *Le monument OPEX*, épisode n° 5 « Un monument hommage », 01/01.15, Ministère des Armées, 2019, <https://www.youtube.com/watch?v=ETNJ66QDNdw>.

Les statues sont représentées dans une pose classique d'hommage, explicite pour les civils comme pour les militaires. Ici, ni guerriers dans une posture héroïque ni victimes entourées de veuves et d'orphelins éplorés, comme cela était souvent le cas pour les monuments de la Première Guerre mondiale. La pose est simple, et le regard est attiré par le vide du cercueil plutôt que par l'attitude des soldats de bronze, qui ont l'air d'accomplir un geste solennel mais ordinaire.



Le choix de graver chaque nom sur des plaques comme pour les monuments aux morts communaux plutôt que de recourir au numérique (à l'instar du monument commémoratif de la guerre d'Algérie) ou de se contenter d'une plaque générique, contribue à matérialiser la 4<sup>e</sup> génération du feu. Les familles et les amis des militaires décédés viennent toucher du doigt le nom de leur proche. Grâce à l'indication de l'âge lors du décès, le visiteur donne en pensée un corps à chaque soldat, en le comparant à son propre âge ou à celui d'un proche. Parfois ce sont les indications géographiques qui évoquent des souvenirs aux visiteurs observés.



Les deux panneaux explicatifs enfin, placés aux deux angles du monument le long de l'allée, contribuent à la vulgarisation du terme d'OPEX et à la transmission de leur histoire. La plupart des personnes observées jettent au moins un œil à ces panneaux en passant, quand ils ne vont pas délibérément les consulter pour comprendre la signification du monument. Les lecteurs sont invités à poursuivre leurs découvertes sur le site de *Mémoire des hommes* pour connaître les parcours individuels des militaires décédés ou sur celui des *Chemins de mémoire* pour en savoir plus sur ces opérations. Le monument OPEX permet donc de sensibiliser le public à l'histoire de la 4<sup>e</sup> génération du feu, même si le terme lui-même n'est pas employé sur le monument ou les panneaux.

Lieu de promenade ou de visite, le monument OPEX semble avoir été très vite accepté par la population. D'abord parce que c'est un monument qui continue d'évoluer, plus vite que ce qui avait été prévu initialement. De l'espace a été laissé après chaque zone pour pouvoir ajouter des noms. Le contrat ne prévoyait « d'actualiser » les plaques qu'une fois par an, probablement à l'occasion des commémorations du 11 novembre. Or, qu'il s'agisse d'une demande du politique ou des familles, le monument a déjà été modifié après chaque décès depuis son inauguration, preuve qu'il est bien devenu un espace central de recueillement pour les morts en OPEX. À l'ère de la communication accélérée, il ne serait sans doute pas acceptable pour les familles et les camarades du défunt de ne pas voir son nom

figurer rapidement sur le monument. Mais c'est en même temps le signe que cet espace est devenu un point de repère, un endroit qui sert de support matériel à la commémoration et permet de « ne pas commémorer dans le vent », selon la formule d'un des officiers interrogés.

Le monument a ensuite été très vite accepté parce qu'il est situé dans un lieu de passage : en deux heures d'observation effectuées en deux fois pour cette étude mi-janvier en pleine journée, près de 150 personnes l'ont traversé ou visité : joggeurs, enfants sortant de l'école, personnes âgées en promenade, ménagères avec leur caddie... Tous jettent au moins un regard en passant, même quand ils semblent être sur un trajet qu'ils empruntent régulièrement. Le monument interpelle par sa solennité et sa simplicité, sans pour autant imposer le silence et le recueillement. Situé entre trois aires de jeu, c'est au contraire un endroit plein de vie, où les enfants viennent faire de la trottinette sur la rampe d'accès handicapé et jouer à la balle à côté des statues. Une fillette observée est par exemple allée ramasser sa balle entre les pieds des porteurs, puis a joué sur les marches avant d'aller lire les noms sur le mur. Un autre, voyant le monument en sortant de l'aire de jeu, a posé des questions à sa grand-mère qui lui a expliqué ce qu'étaient les opérations extérieures.



Si certains comportements peuvent paraître choquants – ou au moins inhabituels pour un monument aux morts –, comme par exemple cette jeune fille vue prenant la pose au milieu des porteurs de bronze pour une photo, ils participent cependant à l'appropriation et à l'humanisation de la mémoire des OPEX. La photo, diffusée sur un ou plusieurs réseaux sociaux, incitera peut-être certains de ses camarades à venir voir le monument. L'artiste a dès le début conçu son projet comme un espace vivant, car les premières esquisses réalisées montraient des personnes assises sur les grandes marches menant au mur des noms. Avec les beaux jours, il est probable que les employés de Balard ou des entreprises environnantes pique-niqueront sur ces marches, profitant du calme qu'inspire la solennité du monument. Certes, il peut sembler étrange que des cris d'enfants côtoient des familles en train de se recueillir, que la vie et la mort se mêlent en un seul lieu. Mais on peut y voir au contraire le signe d'une appartenance à une même communauté, où les vivants ont une pensée pour les morts entre deux activités, mais aussi pour les soldats qui continuent de se battre pour eux.



La communauté militaire s'est également très vite emparée du monument. Une photo du nom du militaire du service des essences figurant sur le monument a par exemple circulé au sein de son service peu après l'inauguration. Le monument est situé sur un des principaux circuits de course à pied au départ de Balard, invitant les militaires à avoir une pensée pour leurs camarades en passant. Même si la plupart des officiers interrogés fin 2019 pour cette étude n'avaient pas encore vu le monument, tous ont exprimé le souhait d'aller le voir, seul ou en famille. Aucun d'entre eux n'a fait part d'un manque individuel que le monument viendrait compenser, mais ils observent que celui-ci répond bien à un « besoin collectif » et se sentent désormais représentés par lui. Il permet « de se rattacher à quelque chose », en satisfaisant un « besoin de symbole ». L'évocation du monument est associée au champ lexical de la « reconnaissance », de la « mise à l'honneur » de cette génération, tant en interne entre militaires que pour les familles. « On restait trop sur l'avant », constate l'un d'eux en parlant des commémorations des générations précédentes. Le monument OPEX permet de « ne pas faire oublier le sacrifice récent des jeunes générations » tout en donnant « un historique » de ces cinquante-cinq dernières années d'opérations, répondant ainsi aux trois messages souhaités par le président de la République.



Enfin les associations d'anciens combattants semblent y venir régulièrement, puisque des gerbes fraîches en hommage « à nos morts », « à nos camarades » ont pu être observées devant plusieurs plaques, pas toujours liées à des conflits récents : Afghanistan, Afrique de l'Ouest, Égypte, Irak, Liban, Gabon, Ex-Yougoslavie... L'ambassadeur du Kosovo à Paris y a également déposé une gerbe. Et le monument a servi de cadre à la commémoration des 25 ans de l'assaut de Vrbanja le 27 mai 2020, en présence de la ministre des Armées. Bien sûr, le site n'a qu'un an d'existence et il sera intéressant de vérifier si ces tendances persistent.

Mais le monument OPEX a incontestablement permis d'ancrer géographiquement la mémoire de la 4<sup>e</sup> génération du feu, de façon plus personnalisée et plus incarnée que la plaque à la mémoire des opérations extérieures posée sous l'Arc de triomphe le soir même de l'inauguration du monument ou que la chapelle des OPEX située dans l'église des Invalides. Les tombes des morts de cette génération du feu étant réparties sur l'ensemble du territoire, ce monument offre également à la communauté militaire un lieu de recueillement plus central et moins intime que les stèles régimentaires.

Il reste maintenant à formaliser la place de ce monument dans les commémorations annuelles et les cérémonies d'hommage. Sera-t-il désormais inscrit dans le parcours des cérémonies traditionnelles du 11 novembre ? Un an après son inauguration, le 11 novembre 2020, l'armée de terre l'a choisi comme étape de son relais *#TransmetsLaFlamme*, au cours duquel des soldats ont couru en 5 jours de Verdun à Paris en portant la flamme du souvenir, honorant chaque jour une des 4 générations du feu puis les militaires décédés cette année<sup>57</sup>. La ministre des Armées et le chef d'état-major des armées y ont déposé une gerbe. Le monument deviendra-t-il aussi une étape systématique du plan « hommage », ou les familles des militaires morts dans l'année seront-elles invitées à venir se recueillir devant le nom de leur

57. Plus de détails sur la page : <https://www.defense.gouv.fr/terre/actu-terre/operation-transmetslaflamme>.



proche lors des activités des 14 juillet et 11 novembre auxquelles elles sont déjà associées ? Il est peu probable dans l'immédiat que les cérémonies d'hommage national soient déplacées de la cour des Invalides au jardin Eugénie-Djendi, pour des raisons de place et de majesté des lieux. À moins que des contingences matérielles n'obligent un jour à ce déplacement, comme ce fut le cas entre les salons de Roissy et les Invalides. L'ONAC-VG, à qui sont confiés la gestion, l'entretien et la valorisation de ce mémorial, devra également élaborer le narratif à présenter autour de ce site lors des visites guidées.

Une dizaine d'années après les premières mesures associatives et communales à la mémoire des OPEX et alors que la loi du 28 février 2012 en a fixé dans le temps sa commémoration, le Monument aux morts pour la France en opérations extérieures vient à la fois combler un manque et permettre aux soldats de la 4<sup>e</sup> génération du feu de rejoindre « la longue filiation de ceux qui ont fait le sacrifice suprême pour leur pays<sup>58</sup> », comme l'a rappelé la secrétaire d'État Geneviève Darrieussecq lors de ses derniers vœux aux armées. Il intègre ainsi la liste des hauts lieux de la mémoire nationale du ministère, au côté de ceux des générations précédentes. Support physique pour la mémoire de cette génération, il va permettre peu à peu de susciter la curiosité des Français quant à l'histoire de ces opérations, qui reste encore en partie à écrire, en même temps qu'il offre un lieu matériel de recueillement pour les familles et de rassemblement pour la communauté militaire, répondant ainsi aux trois fonctions souhaitées par le président de la République dans son discours inaugural.

58. Vœux de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, mis à jour le 22 janvier 2020, <https://www.defense.gouv.fr/salle-de-presse/discours/discours-et-messages-de-genevieve-darrieussecq/discours-de-genevieve-darrieussecq-secretaire-d-etat-aupres-de-la-ministre-vœux-de-la-secretaire-d-etat-aupres-de-la-ministre-des-armees>.

## CONCLUSION

En regroupant sous une même appellation des opérations très différentes, espacées sur plus de cinquante-cinq ans et sans date prévisible de fin, la 4<sup>e</sup> génération du feu est bien une construction artificielle qui répond plus à une politique publique qu'à une réalité générationnelle. L'emploi des termes de « génération » et de « feu » ne semble pas toujours judicieux pour désigner cette communauté de soldats, qui ne se conçoit pas comme un groupe uni et n'a pas toujours connu l'expérience du combat. Le sentiment d'appartenance à un collectif existe bien chez ces militaires, sous la forme de ce que l'armée de terre appelle « l'esprit de corps », mais il peine à dépasser le niveau de l'unité ou à se démarquer des générations du feu précédentes. Peu investis dans les associations car se sentant trop jeunes et trop actifs pour être appelés « anciens combattants », les membres de cette génération n'ont pas toujours conscience des enjeux de mémoire qui reposent sur eux.



Son émiettement sur une longue période, inachevée, son caractère extraterritorial et son faible volume de combattants, comparés aux conflits précédents, tendent à effacer cette génération du feu de la mémoire collective. Si l'Afghanistan et le Mali,

puis les attentats de 2015 et la lutte contre Daesh en Irak ont remis dans la lumière les engagements récents des soldats français, il est important de ne pas oublier les opérations des trois décennies précédentes, peu ou mal connues. À l'heure où les acteurs de la 3<sup>e</sup> génération du feu disparaissent, il est également urgent que ceux de la 4<sup>e</sup> trouvent leur place dans le monde combattant et rassemblent leurs souvenirs pour écrire une mémoire collective de ce demi-siècle d'interventions, avant que d'autres ne le fassent pour eux ou qu'ils ne disparaissent à leur tour. Pour que cette génération soit pleinement représentée, il serait aussi souhaitable que ces acteurs ne soient pas uniquement des officiers généraux en retraite, comme c'est actuellement souvent le cas dans la plupart des associations militaires.

Face à cette génération encore ouverte qui nous offre peu de recul, seule une politique volontariste peut forcer la création d'une mémoire des OPEX. Le terme d'OPEX est aujourd'hui largement utilisé par les médias et les politiques, l'expression de « 4<sup>e</sup> génération du feu » commence à émerger. La systématisation de l'hommage national, la loi de février 2012 faisant du 11 novembre la journée de tous les Morts pour la France et la construction du monument OPEX sont des étapes importantes dans la formation de cette mémoire, en lui permettant, grâce à l'implication de l'État, de dépasser les niveaux local ou associatif pour atteindre une portée nationale. Il est désormais nécessaire de travailler sur les messages véhiculés par ces outils, de choisir avec soin les valeurs à transmettre pour que, à l'image de la statue du monument OPEX, les militaires de la 4<sup>e</sup> génération du feu ne soient considérés ni comme des victimes ni comme des héros, mais simplement comme des membres de la nation qui portent une part de notre histoire commune et qu'il convient de ne pas oublier.

Les prochaines étapes de cette mémoire restent encore à inventer. La 4<sup>e</sup> génération du feu est présente dans la directive mémorielle triennale du ministère, mais aucune cérémonie relative aux opérations extérieures n'était cependant prévue dans l'agenda commémoratif de 2020 évoqué par la secrétaire d'État lors de ses vœux. Si le ministère prévoyait de s'associer aux initiatives des

unités, il n'avait pas choisi de célébrer au niveau national l'une de ces opérations, alors que 2020 était l'année des 25 ans de l'assaut de Vrbanja, des 30 ans des opérations Noroît (Rwanda), Corymbe (golfe de Guinée) ou Requin (Gabon)... Avec plus de 250 opérations, les dates anniversaires ne manquaient pas. Sans préjuger du programme officiel qui sera décidé par la secrétaire d'État, la DPMA prévoit cependant d'inscrire en 2021 dans ses activités mémorielles le 30<sup>e</sup> anniversaire de la guerre du Golfe, le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'intervention des troupes françaises en Afghanistan et la fin de l'intervention française au Tchad en 1971, preuve que les OPEX trouvent peu à peu leur place dans notre calendrier commémoratif. Il faudra cependant veiller à mettre en valeur les pages glorieuses de ces opérations et à en faire témoigner les derniers acteurs, pour que la mémoire de la 4<sup>e</sup> génération du feu ne soit plus uniquement mortifère. Les opérations extérieures mériteraient également de quitter le champ purement émotionnel pour faire davantage l'objet d'études historiques dans les écoles militaires, notamment l'École de guerre. La mémoire de cette génération pourrait enfin s'ouvrir à l'international, à travers des cérémonies organisées sur les anciens théâtres d'opérations ou à l'invitation des pays partenaires. Autant de pages qui restent à écrire, pour donner à cette génération du feu toute sa place et lui permettre de participer à l'écriture de notre histoire nationale.



## ANNEXE

### LISTE DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES (1963-2017)

Source : *Les Chemins de la mémoire*, numéro hors-série « La France en OPEX, 50 ans d'engagement », novembre 2017.

- **ACANTHE** LIBAN  
14/04/1989 › 19/04/1989
- **ACONIT** TURQUIE  
13/07/1991 › 31/12/1996
- **ADDAX** ANGOLA  
01/11/1992 › 05/11/1992
- **ADEN** YÉMEN  
16/01/1986 › 28/01/1986
- **ADEN** YÉMEN  
20/07/1994 › 27/07/1994
- **AGAPANTHE** OcéAN  
INDIEN  
15/11/2010 › 21/02/2011
- **ALADIN** ARABIE  
SAOUDITE  
01/06/1998 › 01/01/1999
- **ALBA** ALBANIE  
07/04/1997 › 08/08/1997
- **ALCYON** SOMALIE  
16/11/2007 › 02/02/2008
- **ALMANDIN 1**  
CENTRAFRIQUE  
18/04/1996 › 29/04/1996
- **ALMANDIN 2**  
CENTRAFRIQUE  
18/05/1996 › 31/08/1996
- **ALMANDIN 3**  
CENTRAFRIQUE  
09/09/1996 › 14/12/1996
- **ALTAÏR** ARYM  
31/03/2003 › 15/12/2003
- **ALTHEA** BOSNIE  
02/12/2004
- **ALYSSE** ARABIE  
SAOUDITE  
26/09/1992 › 11/05/2003
- **AMARANTE**  
MÉDITERRANÉE  
24/01/2002 › 25/06/2005
- **AMARYLLIS** RWANDA  
08/04/1994 › 14/04/1994
- **ANABASE** TCHAD  
01/05/1980 › 17/05/1980
- **ANTILOPE** CONGO  
15/10/1997 › 17/11/1997
- **APOGÉE** SAINT-MARTIN  
01/12/1989 › 01/12/1989
- **APRONUC** CAMBODGE  
15/03/1992 › 15/11/1993
- **ARAMIS** CAMEROUN  
17/02/1996 › 30/05/2008
- **ARDOUKOBA** DJIBOUTI  
01/06/1999 › 2000
- **ARMÉNIE** ARMÉNIE  
08/12/1988 › 19/12/1988
- **ARTIMON** GOLFE ARABO-  
PERSIQUE  
13/08/1990 › 10/05/1994
- **ASTRÉE**  
BOSNIE-HERZÉGOVINE  
02/12/2004 › en cours
- **ATALANTE** SOMALIE  
08/12/2008 › en cours
- **ATNUTO** TIMOR  
15/01/2000 › 15/01/2001
- **AZALÉE** COMORES  
30/09/1995 › 08/10/1995
- **BADGE** AFGHANISTAN  
17/08/1991 › 02/09/1991
- **BADGE** AFGHANISTAN  
25/09/1996 › 28/09/1996
- **BAHRAL** PAKISTAN  
08/10/2005 › 31/03/2006
- **BAJOYER** ZAÏRE, CONGO  
KINSHASA, RDC  
29/01/1993 › 14/02/1993
- **BALATA** CAMEROUN  
01/02/1994 › 01/08/1998
- **BALBUZARD** MER  
ADRIATIQUE  
26/01/1993 › 22/12/1995
- **BALISTE** LIBAN  
16/07/2006 › 21/02/2008
- **BALTO** PAYS BALTES  
01/04/2007 › 31/07/2007
- **BARKHANE** BANDE  
SAHÉLO-SAHARIENNE  
(Burkina-Faso, Mali,  
Mauritanie, Niger, Tchad)  
01/08/2014 › en cours
- **BARRACUDA**  
CENTRAFRIQUE  
20/09/1979 › 08/07/1981
- **BASILIC** LIBAN  
23/04/1989 › 15/08/1989
- **BAUMIER** ZAÏRE, CONGO  
KINSHASA, RDC  
23/09/1991 › 18/10/1991
- **BENGA** ZAÏRE, CONGO  
KINSHASA, RDC  
12/06/2006 › 30/12/2006
- **BÉRÉNICE** SOMALIE  
05/01/1991 › 09/01/1991
- **BERYX** INDONÉSIE  
04/01/2005 › 07/03/2005
- **BIOFORCE 1** DJIBOUTI  
21/12/1985 › 26/12/1985
- **BIOFORCE 2** DJIBOUTI  
06/05/1986 › 07/05/1986
- **BIOFORCE 3**  
CENTRAFRIQUE  
17/03/1992 › 08/04/1992
- **BOALI** CENTRAFRIQUE  
16/03/2003 › en cours
- **BONITE** ZAÏRE  
18/05/1978 › 15/06/1978
- **BONURCA**  
CENTRAFRIQUE  
15/02/2000 › 26/03/2003
- **BUBALE** CENTRAFRIQUE  
25/01/1997 › 30/04/1998
- **BUSIRIS** ÉMIRATS  
ARABES UNIS  
24/08/1990 › 01/08/1991
- **CABILLAUD** LIBAN  
06/04/1981 › 08/04/1981
- **CALAO** CÔTE D'IVOIRE  
23/04/2004 › en cours
- **CAMOMILLE** TCHAD  
07/07/1977 › 26/07/1977
- **CAP SKIRING** SÉNÉGAL  
03/04/1993 › 13/04/1993
- **CAPSELLE** LIBAN  
15/08/1989 › 15/10/1989
- **CARBET** HAÏTI  
28/02/2004 › 30/06/2004
- **CARRELET** LIBAN  
25/03/1984 › 31/03/1984
- **CASTOR** VANUATU  
08/03/2004 › 19/04/2004

- **CÈRES** ARYM  
20/08/2001 › 15/10/2001
- **CHAMADE** MER  
ADRIATIQUE  
17/11/1991 › 10/02/1992
- **CHEVESNE** LIBAN  
19/01/1984 › 19/01/1984
- **CIGOGNE 1 & 2**  
CENTRAFRIQUE  
27/10/1997 › 15/04/1998
- **CIGOGNE 3**  
CENTRAFRIQUE  
15/12/1998 › 28/02/1999
- **CITRONNELLE** TCHAD  
03/02/1978 › 16/02/1978
- **CHAMMAL** IRAK  
19/09/2014 › en cours
- **COHERENT BEHAVIOUR**  
MÉDITERRANÉE  
01/10/2002 › 30/11/2002
- **CONDOR** ÉRYTHRÉE  
01/06/1996 › 01/03/2001
- **CORMORAN** NICARAGUA  
04/11/1998 › 27/11/1998
- **CORYMBE** GOLFE DE  
GUINÉE  
26/05/1990 › en cours
- **COURLIS** BOSNIE-  
HERZÉGOVINE  
27/03/1993 › 20/12/1995
- **CRÉCERELLE** ITALIE  
06/04/1993 › 20/12/1995
- **DAGUET** ARABIE  
SAOUDITE  
16/09/1990 › 01/06/1991
- **DAMAN** LIBAN  
11/08/2006 › en cours
- **DANUBE** HONGRIE  
01/06/1992 › 01/12/1997
- **DÉCAN 1** MER ROUGE  
14/06/1974 › 25/12/1974
- **DÉCAN 2** MER ROUGE  
18/02/1975 › 11/04/1975
- **DÉCAN 3** MER ROUGE  
22/06/1975 › 04/07/1975
- **DETOBS** LIBAN  
27/03/1984 › 02/04/1986
- **DIAPASON 1, 2 & 3** YÉMEN  
05/05/1994 › 28/05/1994
- **DIODON** LIBAN  
24/09/1982 › 31/03/1984
- **DORCA** TCHAD  
31/07/2004 › 11/09/2004
- **ECMM** BOSNIE-  
HERZÉGOVINE  
07/07/1991 › 31/12/2000
- **EFAO** CENTRAFRIQUE  
08/07/1981 › 15/04/1998
- **EIS** PHILIPPINES  
01/10/2004 › 30/01/2011
- **ELLÉBORE** SOUDAN  
18/12/1988 › 01/06/1989
- **EMCP** ALBANIE  
16/09/1997 › 01/12/2001
- **ÉPAULARD** LIBAN  
18/08/1982 › 13/09/1982
- **ÉPERVIER** TCHAD  
13/02/1986 › 01/08/2014
- **ÉPIDOTE** AFGHANISTAN  
16/04/2002 › 01/12/2014
- **ESPADON** SIERRA LEONE  
31/05/1997 › 07/06/1997
- **EUBAM RAFAH** ISRAËL  
28/01/2008 › 31/05/2009
- **EULEX KOSOVO** KOSOVO  
16/02/2008 › en cours
- **EUMM** BOSNIE-  
HERZÉGOVINE  
31/12/2000 › en cours
- **EUSEC** CONGO  
08/06/2005 › en cours
- **EUTM SOMALIE**  
OUGANDA  
25/01/2010 › en cours
- **FARINEX** YÉMEN  
03/04/1993 › 12/12/1999
- **FINUL** LIBAN  
23/03/1978 › en cours
- **FLYING FISH - FLYING FOX**  
PAPOUASIE NOUVELLE-  
GUINÉE  
08/03/1998 › 16/03/1998
- **FMO** ÉGYPTÉ  
21/03/1982 › en cours
- **FOPAINU** CROATIE  
31/03/1995 › 14/12/1995
- **FORDEPRENU** ARYM  
31/03/1995 › 01/03/1999
- **FORPRONU** BOSNIE-  
HERZÉGOVINE  
12/03/1992 › 14/12/1995
- **FROMENT** TCHAD  
24/05/1977 › 15/06/1977
- **FURET** GABON  
01/02/1998 › 2003
- **GLYCINE** LIBAN  
06/01/1990 › 04/08/1990
- **GODORIA** ÉTHIOPIE  
28/05/1991 › 12/06/1991
- **GRONDIN** MER ROUGE  
01/08/1984 › 01/09/198
- **HAÏTI** HAÏTI  
17/09/1994 › 27/09/1994
- **HARMATTAN** LIBYE  
19/03/2011 › 31/10/2011
- **HARMONIUM** ALBANIE  
13/03/1997 › 20/03/1997

- **HÉLIANTHE** LIBAN  
01/04/1996 › 01/12/2000
- **HÉRACLÈS**  
AFGHANISTAN  
10/10/2001 › 02/10/2013
- **HERMINE** BOSNIE  
03/06/1995 › 14/12/1995
- **HIPPOCAMPE** LIBAN  
22/03/1978 › 29/04/1978
- **HIPPOCAMPE 79** LIBAN  
14/03/1979 › 14/03/1979
- **HUDAH** MADAGASCAR  
08/04/2000 › 20/04/2000
- **INDONÉSIE** INDONÉSIE  
21/05/1998 › 20/02/2001
- **IROKO** GUINÉE BISSAU  
05/06/1998 › 18/05/1999
- **ISARD** CONGO  
14/03/1997 › 19/03/1997
- **ISKOUTIR** DJIBOUTI  
25/02/1992 › 01/06/1999
- **KHOR ANGAR** DJIBOUTI  
24/01/1999 › 28/02/2001
- **KVM** KOSOVO  
14/11/1998 › 20/03/1999
- **LAMANTIN** MAURITANIE  
25/10/1977 › 27/05/1980
- **LIBAGE** TURQUIE  
06/04/1991 › 20/07/1991
- **LICORNE** CÔTE D'IVOIRE  
22/09/2002 › en cours
- **LIMOUSIN** TCHAD  
14/04/1969 › 27/10/1972
- **LIMPOPO 1 & 2**  
MOZAMBIQUE  
19/02/2000 › 12/03/2000
- **LOMA** SIERRA LEONE  
04/02/2002 › 10/02/2002
- **LYRA BIRD**  
PAPOUASIE NOUVELLE-  
GUINÉE  
03/12/1997 › 05/12/1997
- **MAGNOLIA** CAMBODGE  
01/12/1979 › 01/03/1980
- **MALACHITE**  
ZAÏRE, CONGO KINSHASA,  
RDC  
11/08/1998 › 27/10/1998
- **MALÉBO** CONGO  
21/11/1996 › 06/12/1996
- **MAMBA** ZAÏRE, CONGO  
KINSHASA, RDC  
03/06/2003 › 25/09/2003
- **MAMET** TURQUIE  
22/08/1999 › 20/09/1999
- **MANGORO**  
MADAGASCAR  
13/03/2000 › 22/03/2000
- **MANTA** TCHAD  
09/08/1983 › 07/11/1984
- **MANUH** HAÏTI  
01/07/1996 › 31/07/1997
- **MARACUJA** MER DES  
CARAÏBES  
16/06/1997 › 28/06/1997
- **MAROUA** CAMEROUN  
29/03/1980 › 01/08/1980
- **MASCAREIGNE** OCÉAN  
INDIEN  
01/02/1972 › 01/06/1972
- **MÉDOR** LIBAN  
15/10/1989 › 21/11/1989
- **MENTHE** OUGANDA  
13/08/1980 › 29/08/1980
- **MERRAIN** KOWEÏT  
26/03/1991 › 23/05/1991
- **MÉTÉIL** QATAR  
17/10/1990 › 01/05/1991
- **MICAH** HAÏTI  
15/03/2000 › 06/02/2001
- **MINERVE** ARYM  
15/10/2001 › 31/03/2003
- **MINUAD** SOUDAN  
31/07/2007 › en cours
- **MINUBH-GIP** BOSNIE-  
HERZÉGOVINE  
21/12/1995 › 30/12/2002
- **MINUEE** ÉTHIOPIE  
31/07/2000 › 31/07/2008
- **MINUHA** HAÏTI  
23/09/1993 › 01/06/1996
- **MINUK** KOSOVO  
08/09/1999 › en cours
- **MINUL** LIBÉRIA  
01/10/2003 › en cours
- **MINURCA**  
CENTRAFRIQUE  
15/04/1998 › 28/02/1999
- **MINURCAT** TCHAD  
15/03/2009 › 31/12/2010
- **MINURSO** MAURITANIE  
01/10/1991 › en cours
- **MINUSIL** SIERRA LEONE  
21/10/1999 › 01/09/2003
- **MINUSTAH** HAÏTI  
01/06/2004 › en cours
- **MIPONUH** HAÏTI  
28/11/1997 › 15/03/2000
- **MIPRENUC** CAMBODGE  
12/11/1991 › 15/03/1992
- **MIRMILLON** LIBYE  
21/09/1984 › 20/11/1984
- **MOBY DICK** ATLANTIQUE  
07/06/2002 › 28/06/2002
- **MONUA** ANGOLA  
07/1997 › 05/1999
- **MONUC** RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU  
CONGO  
30/11/1999 › 30/06/2010

- **MONUG** GÉORGIE  
24/08/1993 › 15/06/2009
- **MONUIK** KOWEÏT  
09/04/1991 › 17/03/2003
- **MONUSCO** CONGO  
KINSHASA  
01/07/2010 › en cours
- **MONUSIL** SIERRA LEONE  
13/07/1998 › 21/10/1999
- **MOUSSON** OCÉAN  
INDIEN  
01/05/1974 › 01/11/1974
- **MPUE** BOSNIE-  
HERZÉGOVINE  
01/01/2003 › 30/06/2012
- **MSUE** GÉORGIE  
15/09/2008 › en cours
- **MUGE** MER ROUGE  
15/08/1984 › 30/09/1984
- **MURÈNE** GABON  
11/11/1980 › 01/07/1981
- **MURÈNE** CENTRAFRIQUE  
15/04/1998 › 01/03/2001
- **NÉRÉIDES** GOLFE ARABO-  
PERSIQUE  
01/08/1988 › 26/05/1989
- **NORDET** MÉDITERRANÉE  
20/11/1986 › 04/12/1986
- **NOROÏT** RWANDA  
04/10/1990 › 01/12/1993
- **NOTOU**  
PAPOUASIE NOUVELLE-  
GUINÉE  
23/07/1998 › 30/07/1998
- **NOUADIBOU** SÉNÉGAL  
29/04/1989 › 16/05/1989
- **OKOUMÉ** GOLFE DE  
GUINÉE  
1981 › 1987
- **OKOUMÉ** CONGO  
28/01/1999 › 23/06/2000
- **OLIFANT** LIBAN  
11/06/1982 › 20/08/1986
- **ONUSAL** SALVADOR  
16/08/1991 › 30/04/1995
- **ONUSOM 100** SOMALIE  
20/12/1993 › 15/03/1994
- **ONUSOM 2** SOMALIE  
04/05/1993 › 15/01/1994
- **ONUST** ISRAËL  
01/06/1948 › en cours
- **ORCAELLA** BIRMANIE  
07/05/2008 › 29/05/2008
- **ORIFLAMME**  
MÉDITERRANÉE  
06/01/1987 › 04/03/1987
- **ORION** OCÉAN INDIEN  
01/02/1976 › 01/04/1976
- **ORQUE** LIBAN  
21/11/1989 › 06/01/1990
- **ORYX** SOMALIE  
07/12/1992 › 12/04/1993
- **OSIDE** COMORES  
04/12/1989 › 20/12/1989
- **PAMIR** AFGHANISTAN  
02/01/2002 › 31/12/2014
- **PAULINE** HAÏTI  
15/09/1994 › 01/10/1994
- **PÉCARI** LIBAN  
08/12/1998 › 12/02/1999
- **PÉLICAN** CONGO  
17/03/1997 › 01/08/1997
- **PÉROU** PÉROU  
12/06/1970 › 14/07/1970
- **PHÉDRE** MER ROUGE  
30/01/1991 › 01/04/1991
- **PROMÉTHÉE** GOLFE  
ARABO-PERSIQUE  
01/07/1987 › 16/09/1988
- **PROVIDENCE** LIBÉRIA  
06/06/2003 › 11/06/2003
- **PROXIMA** ARYM  
15/12/2003 › 14/12/2005
- **RAMURE** IRAN  
18/04/1991 › 31/05/1991
- **RECAMP** BISSAU GUINÉE  
BISSAU  
28/01/1999 › 17/06/1999
- **REQUIN** GABON  
23/05/1990 › 02/06/1990
- **RESOLUTE BEHAVIOUR**  
CORNE DE L'AFRIQUE  
01/01/2003 › 08/12/2005
- **SAINTONGE** VANUATU  
01/05/1980 › 01/09/1980
- **SALAM** AFGHANISTAN  
01/01/1988 › 01/01/1990
- **SALAMANDRE** MER  
ROUGE  
10/08/1990 › 30/09/1990
- **SALAMANDRE 1**  
BOSNIE-HERZÉGOVINE  
21/12/1995 › 20/12/1996
- **SALAMANDRE 2**  
BOSNIE-HERZÉGOVINE  
21/12/1996 › 01/12/2004
- **SAMSONNETTE**  
MADAGASCAR  
20/05/2001 › 14/06/2001
- **SANAA** SOMALIE  
15/11/1992 › 18/11/1992
- **SANGARIS**  
CENTRAFRIQUE  
05/12/2013 › en cours
- **SANTAL** TIMOR  
16/09/1999 › 07/02/2000

- **SAPHIR** Océan Indien  
01/10/1974 › 03/1975
- **SAPHIR 2** Djibouti  
15/04/1977 › 03/12/1977
- **SARGASSES** Golfe de Guinée  
1975 › 1979
- **SECOURS** Tunisie  
Tunisie  
11/10/1969 › 06/11/1969
- **SÉISME HAÏTI 2010** Haïti  
13/01/2010 › 30/09/2010
- **SERVAL** Mali  
11/01/2013 › 13/07/2014
- **SHARP FENCE** Mer Adriatique  
22/11/1992 › 15/06/1993
- **SHARP GUARD** Mer Adriatique  
18/06/1993 › 17/06/1996
- **SHARP VIGILANCE** Mer Adriatique  
11/07/1992 › 22/11/1992
- **SHEBELLE** Éthiopie  
28/11/1997 › 06/12/1997
- **SILURE** Tchad  
01/10/1984 › 01/12/1984
- **SIMBLEAU** Sierra Leone  
01/05/1992 › 28/05/1992
- **SLOUGH** Sénégal  
08/05/2000 › 13/06/2000
- **TACAUD** Tchad  
18/02/1978 › 01/05/1980
- **TAMOUR** Jordanie  
09/08/2012 › 27/11/2013
- **TARPAN** Arabie Saoudite  
21/02/2003 › 09/04/2003
- **THALIE** Méditerranée  
01/03/1987 › 24/04/1987
- **THÉTIS** Océan Indien  
01/03/1975 › 01/07/1975
- **TOTEM** Éthiopie  
24/05/1991 › 05/06/1991
- **TRIDENT** Kosovo  
04/12/1998 › en cours
- **TRIDENT HUMANITAIRE** Kosovo  
26/03/1999 › 15/08/1999
- **TURQUOISE** Rwanda  
20/06/1994 › 22/08/1994
- **TYROL** Autriche  
24/02/1999 › 28/02/1999
- **UNAVEM III** Angola  
01/03/1995 › 30/06/1997
- **UNCONSMIL** Cambodge  
15/05/1994 › 01/05/1995
- **UNMLT** Cambodge  
15/11/1993 › 15/05/1994
- **UNMLT** Somalie  
01/01/1995 › 01/03/1995
- **UNMLT** Cambodge  
15/11/1993 › 15/05/1994
- **VENTIS** Haïti  
18/10/1993 › 02/10/1994
- **VERDIER** Bénin  
01/11/1991 › 01/03/1992
- **VERVEINE** RDC  
07/04/1977 › 18/04/1977
- **VOLCAN** Rwanda  
09/02/1993 › 11/02/1993
- **YAMBO** Burundi  
01/10/1993 › 01/10/1993
- **ZMAS** Angola  
25/01/1993 › 11/05/1993

## BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université, « Sociologie » 128, 1992.
- CABANES Bruno, « "Génération du feu" : aux origines d'une notion », *Revue historique*, n° 641, 2007, p. 139, <https://doi.org/10.3917/rhis.071.0139>.
- CHAPLEAU Philippe et MARILL Jean-Marc, *Dictionnaire des opérations extérieures de l'armée française*, Paris, Nouveau monde éditions/Ministère des Armées/ECPAD, 2018.
- CLERC Alain, « Le mot du président... », *Les Volontaires*, n° 459, décembre 2019.
- DELORT Dominique, *11 novembre : les soldats reconnus*, Limoges, Lavauzelle, « Histoire, mémoire et patrimoine », 2018.
- GUILHOU Xavier, « OPEX, le rôle irremplaçable des associations de combattants », *ASAF*, publié le 2 novembre 2019, <https://www.asafrance.fr/item/opex-le-role-irremplacable-des-associations-de-combattants.html>.
- HALBWACHS Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Félix Alcan, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1925.
- KASPI André, « Rapport de la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques », novembre 2008, 46 p. *Les Chemins de la mémoire*, « La France en OPEX, 50 ans d'engagement », Ministère des Armées, numéro hors-série, 2017.
- MARCHAL Carole, *L'Hommage politique aux soldats français morts en Afghanistan – Une analyse sociologique*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2013.
- MINISTÈRE DES ARMÉES – ECPAD, film *Le monument OPEX*, 5 épisodes, 2019, <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?laref=1554&titre=videos-de-presentation-du-memorial-opex>.
- NORA Pierre, « Entre mémoire et histoire », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. I « La République », Paris, Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », 1984, p. XVII-XLII.
- , « La génération », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. III « Les Francs », vol. 1, Paris, Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », 1992, p. 931-971.
- OUVRAGE COLLECTIF, *Le Souvenir français*, Nane éditions, « Les collections du citoyen – histoire », 2019.
- PROST Antoine, « Les monuments aux morts », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. I « La République », Paris, Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », 1984, p. 195-225.

RENAN Ernest, « Qu'est-ce qu'une nation ? », conférence en Sorbonne, 11 mars 1882.

RIOUX Jean-Pierre, « Éditorial », *Inflexions*, n° 25, 2014, p. 7-8.

—, « Mémoire des guerres du XX<sup>e</sup> siècle, questions du XXI<sup>e</sup> », *Inflexions*, n° 25, 2014, p. 79-90.

ROUSSEAU Pierre-François, « Le vétéran, entre mémoire, souvenir et reconnaissance », *Inflexions*, n° 25, 2014, p. 47-49.

THORETTE Bernard (GA 2S), *Rapport du groupe de travail « Monument aux morts en opérations extérieures »*, septembre 2011.

Pourquoi construire aujourd'hui un monument aux morts pour la France en opérations extérieures ? Quelle est cette 4<sup>e</sup> génération du feu, à laquelle font de plus en plus souvent référence les documents médiatiques ou officiels mais dont un militaire sur deux n'a jamais entendu parler ? Pourquoi regrouper près de 250 opérations extérieures échelonnées sur plus de 50 ans, depuis la fin de la guerre d'Algérie ?

À partir de l'inauguration du monument OPEX le 11 novembre 2019 et de son observation, cette étude interroge la pertinence de l'expression de 4<sup>e</sup> génération du feu, en la mettant en perspective avec les trois générations précédentes. Si le concept peut paraître sur de nombreux points artificiel, il n'en demeure pas moins indispensable pour donner corps à cette partie de notre histoire militaire et permettre ainsi l'émergence d'une mémoire des OPEX. Étape importante de ce processus, le monument OPEX a offert un support matériel à cette mémoire et l'a inscrite dans notre paysage. Il conviendra désormais de la faire vivre, d'en faire témoigner les acteurs vivants et de la sortir du domaine uniquement mortifère en célébrant aussi les héros et les faits glorieux, pour que la mémoire des opérations extérieures devienne à son tour histoire.